

# Rapport annuel

2020-2021

Société ontarienne des infrastructures et  
de l'immobilier



Infrastructure  
Ontario

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE</b>	<b>3</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>4</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>	<b>5</b>
<b>VISION, MISSION ET VALEURS</b>	<b>7</b>
<b>GOUVERNANCE</b>	<b>9</b>
<b>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>	<b>10</b>
<b>RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2020-2021</b>	<b>12</b>
‣ 1.OPTIMISER NOTRE RAYONNEMENT	13
‣ 2.AVOIR LA CONFIANCE DES GOUVERNEMENTS ET DU MARCHÉ	14
‣ 3.ATTEINDRE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE	14
‣ 4.ATTIRER ET RETENIR LES GRANDS TALENTS	15
‣ INTERVENTION CONTRE LA COVID-19	15
<b>GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE</b>	<b>17</b>
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>20</b>
‣ RAPPORT DE GESTION	21
‣ ÉTATS FINANCIERS	30
<b>ANNEXE</b>	<b>59</b>
‣ MANDAT LÉGISLATIF	59
‣ ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS	59
‣ PRIX 2020-2021	59

## RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Infrastructure Ontario reconnaît que nous travaillons et résidons sur le territoire traditionnel de nombreuses nations. Notre siège social de Toronto est régi par le Traité n° 13. Il se trouve sur les terres et le territoire visés par des traités de la Première Nation mississauga de New Credit et sur le territoire traditionnel des Anichinabés, des Chippewas, des Haudenosaunees et des Wendats.

Nous reconnaissons que notre bureau de Guelph se trouve sur le territoire traditionnel des Attawandarons (Nation neutre) et qu'il est visé par le Traité n° 3.

Nous reconnaissons que notre bureau de Kingston se trouve sur le territoire traditionnel des Hurons-Wendats et des Haudenosaunees (Iroquois) et que ce territoire est visé par les traités du Haut Canada.

Nous reconnaissons que notre bureau d'Ottawa se trouve sur le territoire non cédé de la nation algonquine anichinabée.

Nous reconnaissons que notre bureau de Sudbury se trouve dans la région du Traité Robinson-Huron qui constitue le territoire traditionnel des peuples anichinabés.

Enfin, nous reconnaissons que notre bureau de Thunder Bay se trouve sur le territoire traditionnel de la Première Nation de Fort William (Anichinabés), signataire du Traité Robinson-Supérieur de 1850 (Traité n° 60).

Nous reconnaissons également que les terres sur lesquelles nous travaillons et vivons sont le foyer des Métis, des Inuits et d'autres peuples autochtones, qui ont contribué à la création et au renforcement de nos collectivités et en particulier, de notre province, de notre pays et de l'île de la Tortue dans son ensemble.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis ravi de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario (IO) pour l'exercice financier 2020-2021. Au cours de l'exercice, IO a montré une efficacité remarquable dans la gestion et la modernisation des biens publics de l'Ontario malgré les défis sans précédent de la pandémie de COVID-19.

IO a joué un rôle crucial dans l'intervention du gouvernement contre la pandémie et a fait preuve d'adaptabilité et de créativité en collaborant avec les ministères et les partenaires pour accroître la capacité d'accueil des hôpitaux et appuyer la réouverture progressive des lieux de travail gouvernementaux.

Pendant l'exercice, IO a affirmé l'engagement du gouvernement en matière d'infrastructure en publiant des mises à jour trimestrielles sur des projets totalisant environ 60 milliards de dollars aux stades de l'approvisionnement et du préapprovisionnement. L'organisme s'est montré capable d'évoluer et d'améliorer son modèle de partenariat public-privé (P3) pour tenir compte de la conjoncture du marché et de la rétroaction de l'industrie, dans le but d'obtenir les meilleures soumissions possibles pour les investissements clés dans l'infrastructure provinciale.

IO a continué de promouvoir les priorités du gouvernement en gérant stratégiquement le portefeuille immobilier et les autres biens publics de la province, et en fournissant les compétences commerciales nécessaires à l'exécution d'importantes transactions. De plus, au cours de l'année d'incertitude économique que nous venons de traverser, le programme de prêts d'IO a permis d'appuyer de nombreuses entités du secteur public qui ont entrepris des projets d'infrastructure partout dans la province.

Aucune des réalisations d'IO au cours de l'exercice écoulé n'aurait été possible sans le travail de nombreux partenaires qui ont fait avancer les projets en cette période difficile, tout en prenant les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs. IO est fier de participer à un dialogue utile et productif avec l'industrie pour promouvoir l'accomplissement d'un vaste portefeuille de projets.

Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je tiens à remercier Christopher Voutsinas et Patrick Sheils, dont les mandats ont pris fin pendant l'exercice. En tant que président et vice-président, ils ont exercé de façon exemplaire le genre de gouvernance judicieuse qui sous-tend la réputation et les nombreux succès antérieurs d'IO.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à Ehren Cory pour avoir tenu la barre d'IO ces trois dernières années en qualité de président-directeur général. Sous la direction d'Ehren, l'organisme a mis en œuvre de nouveaux modèles de projet, rationalisé le portefeuille immobilier de la province de manière considérable, surpassé l'objectif de 10 milliards de dollars en prêts consentis à des entités du secteur public et conseillé le gouvernement concernant des priorités globales telles que les logements abordables et les soins de longue durée.

En terminant, je félicite les membres de la direction et du personnel d'IO pour leur professionnalisme et leur dévouement pendant l'exercice. Si notre organisme a pu poursuivre ses activités sans fléchir, c'est bien grâce à l'engagement et à la persévérance qu'ils ont mis à affronter des circonstances extraordinaires.

Les membres du conseil d'administration et moi-même nous réjouissons à la perspective qu'IO continue d'offrir des services exemplaires au gouvernement pendant l'exercice à venir.

**David Lindsay**  
Président du conseil

## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice écoulé a représenté une période d'évolution, de résilience et d'agilité spectaculaires pour Infrastructure Ontario.

### Évolution

Le mandat d'IO ne cesse d'évoluer et de s'élargir à mesure que nous entreprenons des projets de plus en plus complexes. Pour tenir compte de ce changement, l'organisme a conçu un énoncé de vision plus ambitieux : « Un organisme de classe mondiale – créant un Ontario connecté, moderne et compétitif ». Conformément à cette vision, IO a inclus dans son plan d'activités un ensemble de buts et d'initiatives stratégiques destinés à orienter ses décisions, ses investissements et ses agissements.

En 2020-2021, IO a créé considérablement de valeur pour le gouvernement provincial en fournissant des solutions commerciales, en exécutant des transactions, en gérant les actifs du gouvernement et en prenant des mesures efficaces contre la pandémie de COVID-19.

### Résilience

Au début de la pandémie, IO a travaillé assidûment pour maintenir et accroître les progrès réalisés dans les projets cruciaux qui étaient alors en cours dans le domaine de la santé, et pour assurer parallèlement l'approvisionnement relatif aux établissements de santé d'urgence qui, vers la fin de l'exercice, contribueraient à alléger le fardeau pesant sur le système de santé.

IO a également répondu aux besoins urgents du système de soins de longue durée de l'Ontario en mettant au point de nouvelles méthodes de passation de contrats pour accélérer l'approvisionnement lié aux installations de soins de longue durée. Quatre des installations qui seront prêtes d'ici 2022 auront été réalisées quatre ou cinq fois plus rapidement qu'avec les modes traditionnels d'approvisionnement et de construction. De plus, IO a participé à une modernisation des systèmes de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (CVCA) dans le cadre de l'engagement provincial à faire installer la climatisation dans tous les foyers de soins de longue durée de l'Ontario.

En tant qu'organisme responsable du portefeuille immobilier global du gouvernement, IO a fait face à de nombreuses autres difficultés posées par la pandémie. Conjointement avec ses fournisseurs de services, l'organisme a mis en œuvre des mesures touchant l'ensemble du portefeuille de construction afin de soutenir la prestation continue des services essentiels de première ligne et assurer des interactions sûres entre le public et les employés de la fonction publique.

### Agilité

Tout en répondant aux exigences imposées par la pandémie, IO a continué sans répit de planifier et d'approvisionner d'importants projets d'infrastructure. L'organisme a travaillé à certaines initiatives critiques pour les transports en commun, notamment l'approvisionnement du projet de la Ligne Ontario et le début des travaux liés au prolongement de la ligne vers Scarborough et au prolongement vers l'ouest de la Ligne Eglinton Crosstown. En partenariat avec Metrolinx, IO a mis la dernière main aux modèles de contrat associés au reste du programme de métro et a établi un cadre de travail avec la Ville de Toronto pour promouvoir les transports en commun au sein de collectivités à usage mixte plus dynamiques et plus denses.

L'organisme a aussi adopté une stratégie destinée à perfectionner ses modes de passation de contrats et ses solutions de budgétisation pour pouvoir réaliser des projets et des programmes suivant un plus large éventail de modèles de réalisation et de types d'actif. IO projette de mettre à niveau ses systèmes essentiels de gestion des finances et des projets en vue de mieux optimiser ses aptitudes, ses ressources et ses connaissances.

Enfin, voici quelques-unes de nos autres réalisations au cours de l'exercice écoulé.

### Exécution des transactions

Au cours du dernier exercice, huit grands projets de partenariats public-privé (P3) ont atteint l'étape de l'achèvement substantiel, un projet a franchi celle de la clôture financière et six projets ont amorcé celle de l'approvisionnement. Depuis son établissement, IO a mis sur le marché plus de 135 projets de ce genre.

### Gestion des actifs

IO a continué de moderniser et d'améliorer le portefeuille immobilier provincial tout en réduisant la taille de ses avoirs. En particulier, les travaux de réaménagement se sont poursuivis en ce qui concerne l'édifice Macdonald, le plus vaste complexe de bureaux de la fonction publique de l'Ontario, et pour ce qui est de la modernisation et de l'amélioration de l'édifice Whitney avoisinant. En outre, plus de 739 millions de dollars ont été affectés à l'exploitation et au maintien du portefeuille du gouvernement, et 291 millions de dollars sont réservés à des réparations majeures et à des améliorations locatives.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Élaboration de solutions commerciales

Tout au long de l'exercice, IO a fourni des conseils stratégiques à différents ministères et organismes gouvernementaux en misant sur l'établissement de partenariats stratégiques avec le secteur privé pour contribuer à une prestation plus efficace des services publics. En partenariat avec le ministère des Soins de longue durée, IO a aidé à lancer le programme de développement des foyers de soins de longue durée de la province. Ce programme vise à régler des problèmes de dépassement de la capacité en vendant certains terrains excédentaires pour y faire construire des installations de soins de longue durée.

Le programme de prêts d'IO a permis de continuer à offrir un financement à long terme abordable à des clients du secteur public afin de les aider à renouveler leur infrastructure et à revitaliser les collectivités. IO a approuvé 72 nouveaux prêts totalisant environ 640 millions de dollars pour appuyer 190 projets évalués à 1,12 milliard de dollars. Entre autres, trois prêts associés à des projets municipaux dans le domaine des soins de longue durée totalisent un financement approuvé de 182 millions de dollars pour le réaménagement de 564 places dans des foyers de soins de longue durée. La valeur totale des prêts consentis depuis l'établissement du programme s'élève à plus de 11,4 milliards de dollars.

Tous ces projets représentent un nombre considérable d'emplois et des possibilités économiques importantes pour la province et pour les collectivités dans lesquelles sont effectués ces investissements.

Au cours du dernier exercice, IO s'est aussi efforcée de lutter contre le racisme et la discrimination ainsi que de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans ses lieux de travail et sur les chantiers. Des employés bénévoles ont formé un Groupe de travail contre le racisme et ont relevé des possibilités d'amélioration dans certains secteurs clés. L'équipe de la direction et le conseil d'administration d'IO se sont engagés à donner suite aux recommandations énoncées dans le rapport du Groupe de travail afin d'amener des changements sensibles au sein de l'organisme et dans tous les secteurs pertinents de nos activités.

L'exercice écoulé nous a permis de constater l'aptitude remarquable des membres du personnel d'IO à s'adapter aux circonstances imprévues et à fournir des résultats exceptionnels. Je les remercie de leur dévouement, car sans leur professionnalisme, IO n'aurait pas atteint un aussi bon rendement.

IO se réjouit à la perspective de continuer à mettre ses compétences au service du gouvernement et de la population ontarienne, quels que soient les défis que nous réserve l'avenir.

**Michael Lindsay**

Président-directeur général

## VISION, MISSION ET VALEURS

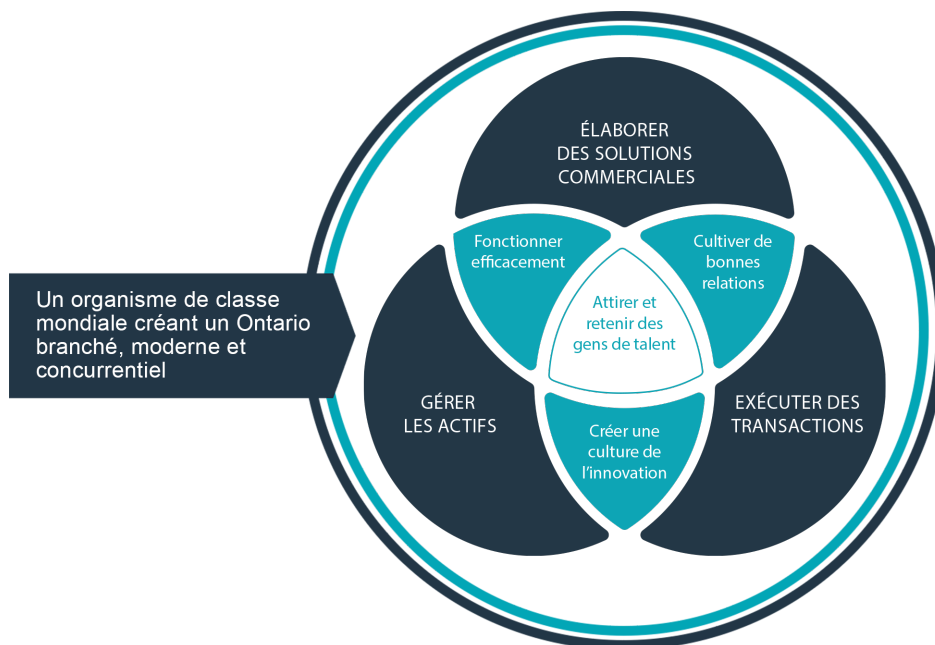
Infrastructure Ontario (IO/l'organisme) est un organisme de la Couronne qui appartient au gouvernement de l'Ontario et qui collabore avec les secteurs public et privé pour créer un contexte d'infrastructure plus cohérent, moderne et concurrentiel dans la province.

IO occupe une position unique pour harmoniser les politiques publiques et les modes de réalisation et l'innovation associés au secteur privé. L'organisme appuie l'engagement du gouvernement à renouveler les infrastructures publiques et à moderniser les services en collaboration avec le secteur privé. En faisant le pont entre les priorités du secteur public et les capacités d'exécution du secteur privé, IO vise à obtenir de meilleurs résultats pour la province, notamment la réduction des coûts, la réalisation plus rapide de nouveaux biens et services, l'amélioration de la qualité et l'accroissement du rendement des actifs.

### ▲ VISION

LA VISION D'IO CONSISTE À DEVENIR « UN ORGANISME DE CLASSE MONDIALE - CRÉANT UN ONTARIO CONNECTÉ, MODERNE ET COMPÉTITIF ».

► Figure 1 : Vision, mission et valeurs d'IO



### ▲ MISSION

La mission d'IO s'appuie sur une vision ambitieuse et définit « ce que nous faisons ». En particulier, notre mission décrit la proposition de valeur d'IO, qui consiste à fournir et à mettre en œuvre des solutions à l'appui des principales priorités du gouvernement. Notre mission comporte trois volets interreliés :

**Trouver des solutions commerciales :** Favoriser la participation « en amont » d'IO dans la conception de solutions pour une clientèle et des classes d'actifs élargies.

**Exécuter des transactions :** Élaborer des formes nouvelles et inédites de partenariats public-privé dans de nouvelles catégories et de nouveaux secteurs.

**Gérer les actifs :** Élargir notre rôle dans la gestion des actifs du gouvernement à tous les ministères, organismes et entités du secteur public de la province afin de maximiser les possibilités d'optimisation et de développement des actifs.

## VISION, MISSION ET VALEURS

### ▲ VALEURS

Les valeurs d'IO soutiennent la vision et la mission de manière à définir « comment faire les choses ». Ces valeurs sont ancrées dans l'ensemble de l'organisme et conformes aux normes les plus élevées dans toutes les interactions de l'organisme avec les clients et le marché. Les valeurs fondamentales suivantes orientent toutes les activités d'IO :

- ▶ Chercher constamment à gagner la confiance du public
- ▶ Agir avec vivacité et habileté dans l'optique de trouver des solutions
- ▶ Promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et l'innovation
- ▶ Attirer et maintenir en poste des personnes de talent

En se fondant sur sa vision, sa mission et ses valeurs, IO a élaboré un plan stratégique qui concilie son orientation avec sa proposition de valeur à l'endroit de la province, ce qui lui permet de mieux tirer parti des capacités de tous les groupes, de répondre aux besoins des clients et de promouvoir les priorités du gouvernement. L'organisme dispose ainsi d'une feuille de route sur trois ans pour investir dans son personnel, rationaliser sa façon de collaborer avec ses partenaires et, en fin de compte, accroître son influence de manière constructive et structurée.

Le présent rapport annuel décrit le type de gouvernance et la structure d'IO, ainsi que le rendement opérationnel obtenu en 2020-2021 par rapport à nos quatre objectifs stratégiques. Il présente également les principaux risques et les résultats financiers associés à l'exercice.



## GOUVERNANCE

IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour assurer la responsabilisation et l'efficacité opérationnelle. L'organisme est dirigé par les membres du conseil d'administration et par le président-directeur général, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

IO est responsable devant l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et rend compte au ministre par l'intermédiaire du président du conseil d'administration. Un protocole d'entente (PE) intervenu entre IO et le ministre clarifie et délimite les rôles et responsabilités d'IO, ainsi que le cadre de responsabilité entre le ministère et l'organisme.

Le plan d'activités et le rapport annuel soumis au ministre sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement. Les seuils décisionnels des comités de direction et des membres du personnel d'IO sont régis

par une délégation de pouvoir approuvée par le conseil d'administration.

Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'IO; il vise à fournir des conseils, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s'applique au conseil d'administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. Chaque année, les employés d'IO doivent réaffirmer leur engagement à observer le Code, ce qui constitue une condition d'emploi.

IO a pleine conscience de ses devoirs d'exercer une diligence raisonnable, d'assurer la responsabilisation, de faire preuve de transparence et d'obtenir des résultats, l'objectif étant de veiller à ce que chaque activité bénéficie véritablement à la province.

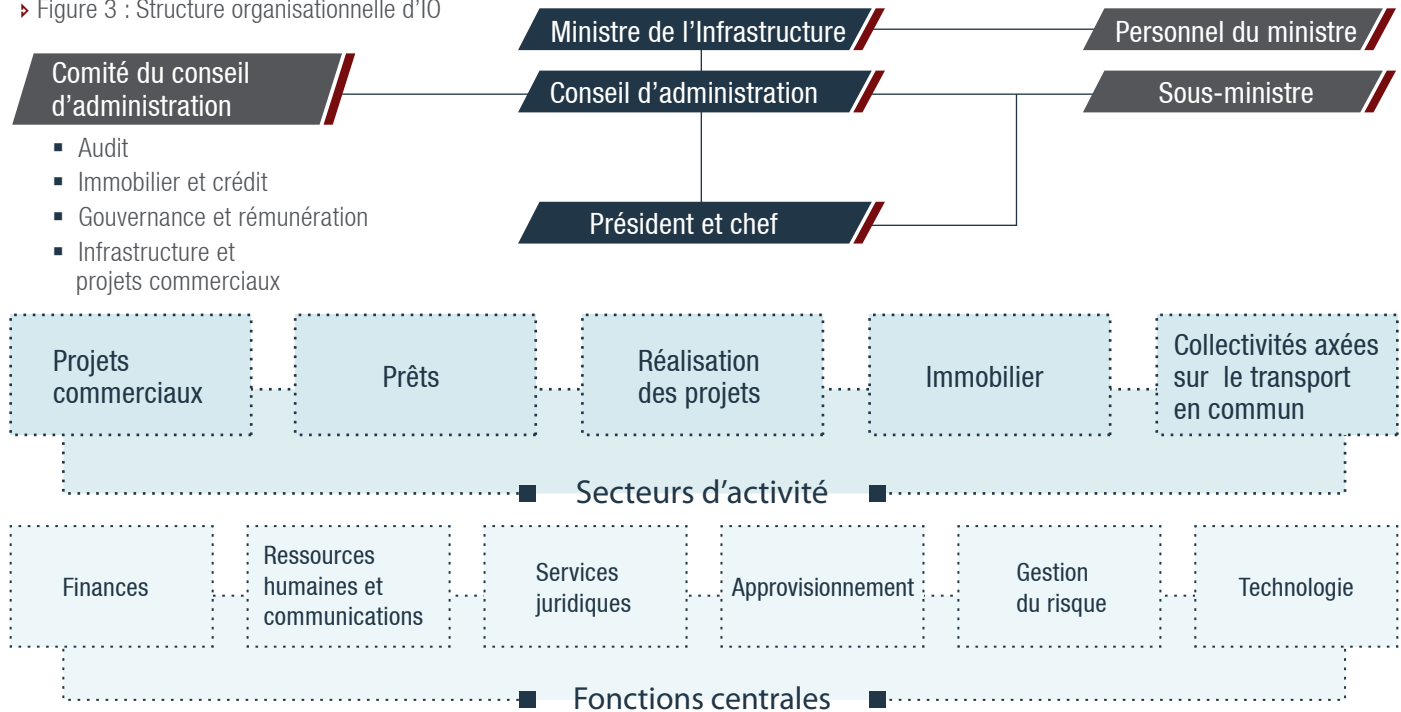
Plusieurs comités assurent la surveillance du rendement financier et opérationnel, de la gestion des risques et de la responsabilisation (voir le tableau ci-dessous).

► Figure 2 : Structure du conseil d'administration et des comités de gestion d'IO



## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

► Figure 3 : Structure organisationnelle d'IO



### ▲ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration indépendant et professionnel d'IO est responsable de la supervision et de l'orientation stratégique de l'organisme. Le conseil approuve les objectifs de l'organisme, assure une bonne gouvernance, surveille le rendement financier, approuve le plan d'activités et les états financiers, et veille à la reconnaissance et à la gestion des risques.

Au 31 mars 2021, le conseil d'administration d'IO se composait de huit membres bien informés et expérimentés, outre le directeur général. Ces administrateurs possèdent un vaste éventail de

compétences et de connaissances dans le secteur privé, ainsi que de l'expérience pertinente concernant les affaires, l'industrie, les finances et autres pour s'acquitter de leurs devoirs fiduciaires et promouvoir les intérêts de l'organisme.

La rémunération de chaque administrateur (autre que le président du conseil, le directeur général ou tout fonctionnaire nommé par un membre du conseil d'administration) s'élève à 5000 \$ par année et à 500 \$ par jour pour chaque journée de participation aux activités d'IO. La rémunération du président du conseil s'élève à 10 000 \$ par année et à 500 \$ par jour pour chaque journée de service.

Membre du conseil d'administration	Période de service	Rémunération annuelle*
Lynn A. Kennedy	Du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022	21 500 \$
Gadi Mayman	Du 24 janvier 2020 au 24 janvier 2022	S.O.**
John McDonald	Du 26 juin 2019 au 26 juin 2022	23 000 \$
Jane Pepino	Du 11 avril 2018 au 11 avril 2021	15 500 \$
Clark Savolaine	Du 28 mars 2019 au 28 mars 2022	15 500 \$
David Shiner	Du 21 novembre 2018 au 21 novembre 2021	18 000 \$
Annesley Wallace	Du 5 décembre 2018 au 5 décembre 2021	19 500 \$
Jeff Wesley	Du 21 mars 2019 au 21 mars 2022	22 500 \$

\* Rémunération versée aux membres du conseil d'administration au cours d'un exercice financier et pouvant différer de la rémunération comptabilisée pendant l'exercice. \*\* Aucune rémunération versée à titre de membre du conseil d'administration.

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le mandat des membres du conseil ci-après a pris fin au cours de l'exercice :

Membre du conseil d'administration	Période de service	Rémunération annuelle*
Christopher Voutsinas, président du conseil	Du 31 janvier 2019 au 18 mars 2021	98 000 \$
Patrick Sheils, vice-président du conseil	Du 31 janvier 2019 au 18 mars 2021	70 750 \$

\* *Rémunération versée aux membres du conseil d'administration au cours d'un exercice financier et pouvant différer de la rémunération comptabilisée pendant l'exercice.*

Le président-directeur général siège également au conseil d'administration d'Infrastructure Ontario :

Président-directeur général	Période de service	Rémunération annuelle*
Michael Lindsay	Du 1 <sup>er</sup> novembre 2020 à ce jour	S.O.**
Ehren Cory	Du 2 février 2017 au 31 octobre 2020	S.O.**

\*\* *Aucune rémunération versée à titre de membre du conseil d'administration.*

## RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2020-2021

IO gère cinq secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La **Division des projets commerciaux** met à profit les partenariats et les investissements liés au secteur privé pour générer des produits, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. Ce secteur donne des conseils aux partenaires issus du gouvernement et du secteur public et leur fournit une aide à la négociation en ce qui a trait aux transactions commerciales, y compris les aménagements de terrain importants.

La **Division des prêts** administre le programme de prêts à la viabilité, dont l'encours actuel s'élève à 6 milliards de dollars. Ce programme permet aux municipalités de l'Ontario ainsi qu'aux organismes du secteur public et aux organismes sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour construire et renouveler l'infrastructure publique.

La **Division de la réalisation des projets** gère des projets d'infrastructure publique complexes et de grande envergure à l'aide de divers modèles contractuels, notamment les P3 aux fins de l'approvisionnement et de la réalisation, de manière à tirer parti du financement et des compétences d'expert du secteur privé pour améliorer la qualité de la construction des infrastructures publiques dans le but de respecter le calendrier et le budget. La filière actuelle des projets en P3 est évaluée à plus de 60 milliards de dollars.

La **Division de l'immobilier** assure la prestation de services de gestion immobilière pour les propriétés détenues et louées par le gouvernement, notamment des services immobiliers de bout en bout destinés aux ministères clients afin de garantir des opérations sûres et sécurisées grâce à des solutions de gestion des

actifs, de planification des immobilisations et de gestion de projet. La Division fournit également des services de planification stratégique des actifs au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC), afin de maximiser la valeur des actifs gouvernementaux par la planification et la rationalisation du portefeuille. Elle gère actuellement plus de 42 millions de pieds carrés d'espace pour le compte de la province.

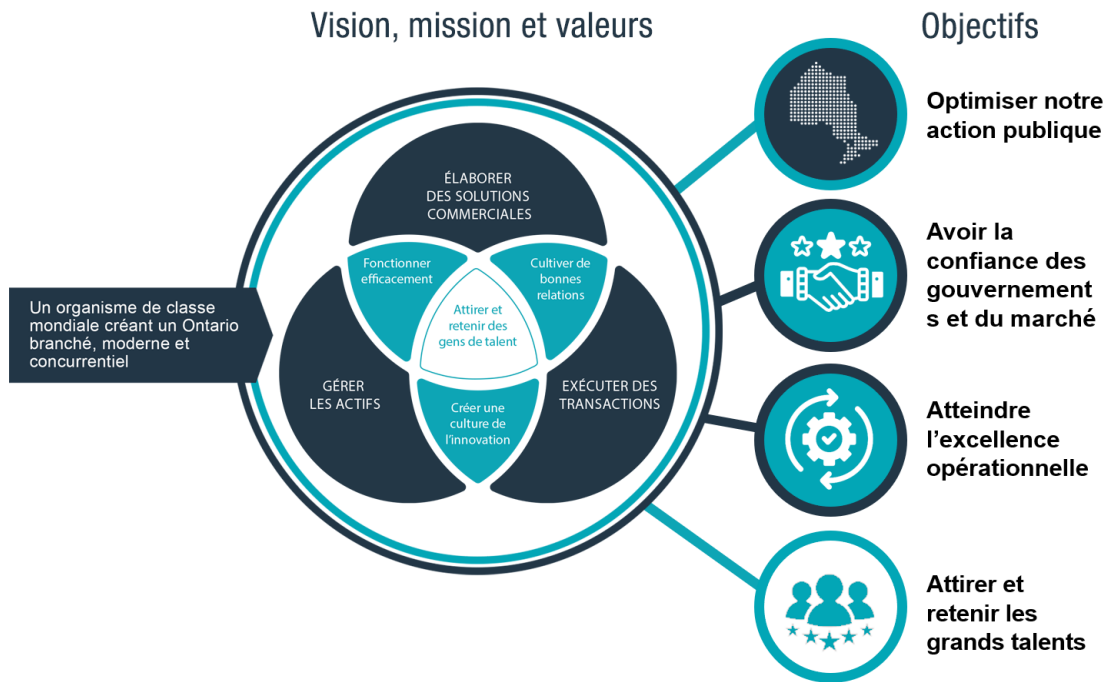
Le **Programme d'aménagement axé sur les transports en commun** (Programme ATC) vise à offrir des aménagements à densité plus élevée, à usage mixte et reliés aux gares de transport en commun ou à proximité de celles-ci, et servira de catalyseur pour créer de nouvelles collectivités axées sur les transports en commun. Dans le cadre du mandat actuel d'IO, le Programme ATC permet de réaménager des terrains sur lesquels se trouvent des gares de transport en commun et des sites de construction dans le cadre des quatre projets de métro prioritaires, afin de créer de la valeur pouvant être redéployée pour compenser les coûts d'infrastructure des transports en commun ou financer d'autres priorités gouvernementales. Il est à noter qu'IO commence également à envisager des possibilités d'aménagement ailleurs que sur les terrains situés à proximité des transports en commun.

Les secteurs d'activité d'IO sont appuyés par le personnel professionnel de divers services (finances, trésorerie, ressources humaines, communications, services juridiques, approvisionnement, financement des transactions, gestion des risques et technologies de l'information).

IO s'appuie sur quatre objectifs stratégiques pour réaliser sa vision qui est de devenir « Un organisme de classe mondiale - créant un Ontario connecté, moderne et compétitif ».

# RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2020-2021

► Figure 4 : Cadre de planification stratégique d'IO



En 2020-2021, IO a créé une valeur importante pour la province en s'acquittant de sa mission, soit la prestation de solutions commerciales, l'exécution de transactions et la gestion des actifs gouvernementaux, tout en gérant efficacement les répercussions de la pandémie.

Voici un résumé du rendement organisationnel d'IO dans lequel sont décrits les réalisations de premier plan, les points à améliorer et les possibilités en rapport avec chacun des quatre objectifs organisationnels de l'organisme.

**1. Optimiser notre rayonnement** en assurant la réalisation de nouveaux actifs et la gestion proactive des actifs existants, et en cherchant des possibilités d'optimiser les services et les actifs commerciaux.

Cet objectif permet d'évaluer l'aptitude d'IO à réaliser les projets selon le délai et le budget prévus, ainsi qu'à reconnaître et à créer de la valeur pour ses clients.

Quelques réalisations notables :

- Nous avons mené à bien divers projets et programmes clés pour des clients, tout en gérant de manière proactive les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les projets actuels et futurs.

- Nous avons élaboré et adopté un plan d'action contre la COVID-19 où sont décrits les principaux domaines d'intervention pour aider l'Ontario à gérer la pandémie, à atténuer les répercussions économiques et sociétales, à stimuler la reprise et à renforcer notre résilience. Par exemple, la souplesse de l'organisation a permis la réouverture rapide des tribunaux du ministère du Procureur général en juin 2020. Les mesures déployées comprenaient l'installation de barrières en plexiglas, de nouvelles pratiques en matière de CVCA et des méthodes de distanciation physique qui ont permis aux tribunaux de reprendre leurs activités selon un calendrier très ambitieux.
- Nous avons continué d'appuyer l'investissement dans les infrastructures municipales grâce à notre programme de prêts et avons dialogué avec le ministère de l'Infrastructure et avec le ministère des Soins de longue durée afin de résoudre les difficultés systématiques relatives au financement des prêts associés aux établissements de soins de longue durée non municipaux.
- Nous avons pris des mesures visant à valoriser le portefeuille immobilier en clarifiant les responsabilités et en collaborant avec le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs pour centraliser

## RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2020-2021

le portefeuille d'immeubles de bureaux du gouvernement. IO est en voie de dépasser l'objectif de 145 millions de dollars fixé dans le cadre de son plan de désinvestissement de trois ans d'ici 2021-2022. L'excédent généré à ce jour s'élève à 135 millions de dollars.

- ▶ Nous avons élaboré et mis en œuvre le cadre consultatif sur la réouverture graduelle du milieu de travail pour la fonction publique de l'Ontario.
- ▶ Nous avons exécuté des contrats de conception-construction progressives pour le compte du ministre du Solliciteur général concernant deux installations à déploiement rapide à Thunder Bay et à Kenora.
- ▶ Nous avons continué de comptabiliser les résultats d'achèvement des projets dans les délais et les budgets prévus, comme dans les années antérieures. Au 31 mars 2021, sur les 74 projets qui avaient atteint l'étape de l'achèvement substantiel depuis la création du programme P3 d'IO, 95 % avaient été réalisés selon les budgets prévus et 81 % avaient été terminés dans les trois mois suivant la date d'achèvement substantiel établie à l'étape de la clôture financière.

### 2. Avoir la confiance des gouvernements et du marché pour assurer la réalisation d'un large éventail de travaux visant un ensemble défini de classes d'actifs et de propriétaires du secteur public.

Cette mesure fait écho à l'engagement d'IO de renforcer ses relations avec tous les intervenants et les partenaires de l'industrie.

Quelques réalisations notables :

- ▶ Nous avons assumé des responsabilités nouvelles et accrues en vertu des mandats existants d'IO pour appuyer le gouvernement, notamment dans l'aménagement du territoire et la modernisation rapide des immeubles du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Cela a permis à IO de concevoir et de lancer des modèles de transaction novateurs pour accélérer la construction d'établissements de soins de longue durée et aider les municipalités locales à profiter des leviers offerts par la province pour inciter les promoteurs à créer des collectivités à usage mixte et intégrant les soins de longue durée.
- ▶ Nous avons continué à réformer la budgétisation et la sélection de modèles de réalisation de projets d'investissement, notamment en modifiant les outils de sélection

des modèles et les méthodes de budgétisation, afin d'accroître le choix de modèles possibles pour atteindre une gamme plus variée d'objectifs gouvernementaux et promouvoir la réalisation des projets d'investissement dans la province entière.

- ▶ En collaboration avec le ministère de l'Infrastructure, nous avons dirigé une initiative pour évaluer la faisabilité de certains modèles de services à large bande liés au réseau d'électricité afin de réduire les coûts associés à la prestation de services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées.
- ▶ Nous avons adapté des méthodes de passation de marchés qui ont donné lieu à une réponse accrue du marché concurrentiel dans le cadre du programme du métro.
- ▶ Nous avons accéléré le Programme d'aménagement axé sur les transports en commun et avons notamment atteint l'étape des négociations concernant des projets de tunnel tels que ceux de Scarborough et d'Eglinton.
- ▶ Nous avons obtenu le mandat d'aider le ministre du Solliciteur général à transformer la prestation du service 911.

### 3. Atteindre l'excellence opérationnelle en veillant à ce que nos processus soient durables, transparents, continuellement améliorés et conformes aux normes les plus élevées en matière de professionnalisme.

Cette mesure portera sur l'efficacité relative aux finances et aux ressources d'IO ainsi que sur les progrès et les résultats atteints par rapport aux initiatives de la société.

Quelques réalisations notables :

- ▶ Le budget a été respecté malgré une charge de travail accrue.
- ▶ Notre personnel entier est passé en mode virtuel sans que cela nuise en quoi que ce soit à la continuité de nos activités, ce qui met en lumière le travail exceptionnel de nos employés, l'efficacité de nos secteurs d'activité et notre valeur aux yeux du gouvernement, et prouve la capacité d'IO d'optimiser ses ressources et de s'adapter en situation de pandémie.
- ▶ Nous avons perfectionné nos processus de planification des activités et de gestion des risques pour améliorer la prise de décision et favoriser l'atteinte de nos objectifs en matière de risques et de stratégies.

## RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2020-2021

- ▶ Nous avons renforcé nos capacités organisationnelles en TI grâce à une stratégie bien définie et à une feuille de route provisoire, en mettant d'abord en œuvre de nouveaux cadres de gouvernance et de priorisation des projets.
- ▶ Nous avons soumis la nouvelle infrastructure infonuagique à un test de reprise d'activité après sinistre dans l'ensemble de l'organisation, ce qui a permis de démontrer notre résilience et notre capacité de reprise.

#### 4. Attirer et retenir les grands talents en préparant et en offrant aux employés une proposition de valeur fondée sur l'autonomisation, le perfectionnement, le travail d'équipe, la diversité, l'inclusion et l'impact.

Cette mesure reflète l'efficacité des programmes d'encadrement et de perfectionnement d'IO, le degré de diversité, d'inclusion et de sécurité du milieu de travail et la mesure dans laquelle l'innovation est encouragée et récompensée.

Quelques réalisations notables :

- ▶ Nous avons réaffirmé l'importance accordée aux valeurs de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et mis en œuvre des initiatives clés telles que l'embauche d'une responsable de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et la mise à jour de notre politique d'approvisionnement pour établir des pratiques sans discrimination.
- ▶ Nous avons reçu des commentaires élogieux de la part des employés, 100 % de nos nouvelles recrues ayant indiqué qu'elles n'hésiteraient pas à recommander IO comme employeur.
- ▶ La transition vers le recrutement et l'intégration virtuels s'est faite sans heurt.
- ▶ Les mesures de soutien mises en place pour la santé et le mieux-être ont été reconnues dans le cadre de la rétroaction obtenue lors d'un sondage auprès des employés.

#### ▲ INTERVENTION CONTRE LA COVID-19

En mars 2020, IO a rapidement mobilisé ses ressources pour faire face à la COVID-19. Bien que la pandémie ait eu des répercussions durables sur le personnel, les opérations, le gouvernement et toute la population, la façon dont IO a géré la crise en faisant preuve d'agilité et d'innovation a mis en lumière l'excellent travail de ses employés, ses capacités diverses et sa valeur pour le gouvernement.

**Le plan d'intervention comprenait trois grands secteurs de soutien** pour gérer la COVID-19 et favoriser la reprise éventuelle de nos activités :

#### 1. Gestion de la crise

- ▶ Nous avons aidé le gouvernement à fermer rapidement les lieux non essentiels tout en veillant à ce que les espaces essentiels soient adaptés et restent ouverts et sûrs (p. ex., Service Ontario, tribunaux, établissements correctionnels). Nous avons également collaboré avec les locataires du secteur privé pour trouver des mesures d'allègement des loyers.
- ▶ Nous avons accéléré les dates de mise en service des projets hospitaliers dont l'achèvement était prévu en 2020, construit des établissements de santé pour augmenter la capacité de pointe en temps de pandémie, et mis en place des modèles de transaction innovants pour accélérer la construction d'établissements de soins de longue durée (SLD).

#### 2. Atténuation des répercussions économiques et sociétales immédiates

- ▶ Nous avons géré de façon proactive les effets de la pandémie sur les projets de construction, dans le respect des directives sanitaires de l'Ontario et en mettant en œuvre des protocoles sur les accords relatifs aux nouveaux projets.
- ▶ Nous avons présenté une liste complète de projets d'investissement comprenant 41 projets de partenariats public-privé (P3) évalués à plus de 60 milliards de dollars, ce qui représente une affirmation importante de l'engagement historique du gouvernement de l'Ontario en matière de P3 et d'infrastructure publique, notamment en cette période de difficulté sans précédent.
- ▶ Le programme de prêts a permis d'offrir des options de remboursement flexibles aux entités confrontées à des problèmes de liquidités et de stimuler les dépenses pendant la reprise, en soutenant les municipalités qui ont offert un allègement fiscal local, les sociétés de logement social et à prix abordable qui ont aidé les locataires touchés par des mises à pied et les organismes de santé touchés par la pandémie.

#### 3. Stimulation de la reprise et renforcement de notre résilience

## RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2020-2021

- ▶ Nous avons effectué d'importantes transformations commerciales transversales avec des ministères partenaires afin de moderniser la prestation des services gouvernementaux essentiels :
  - ▶ Établissement d'un programme d'identité numérique en partenariat avec les Services numériques de l'Ontario au Secrétariat du Conseil du Trésor.
  - ▶ Modernisation de l'assurance maladie et application de stratégies de renouvellement des contrats en partenariat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.



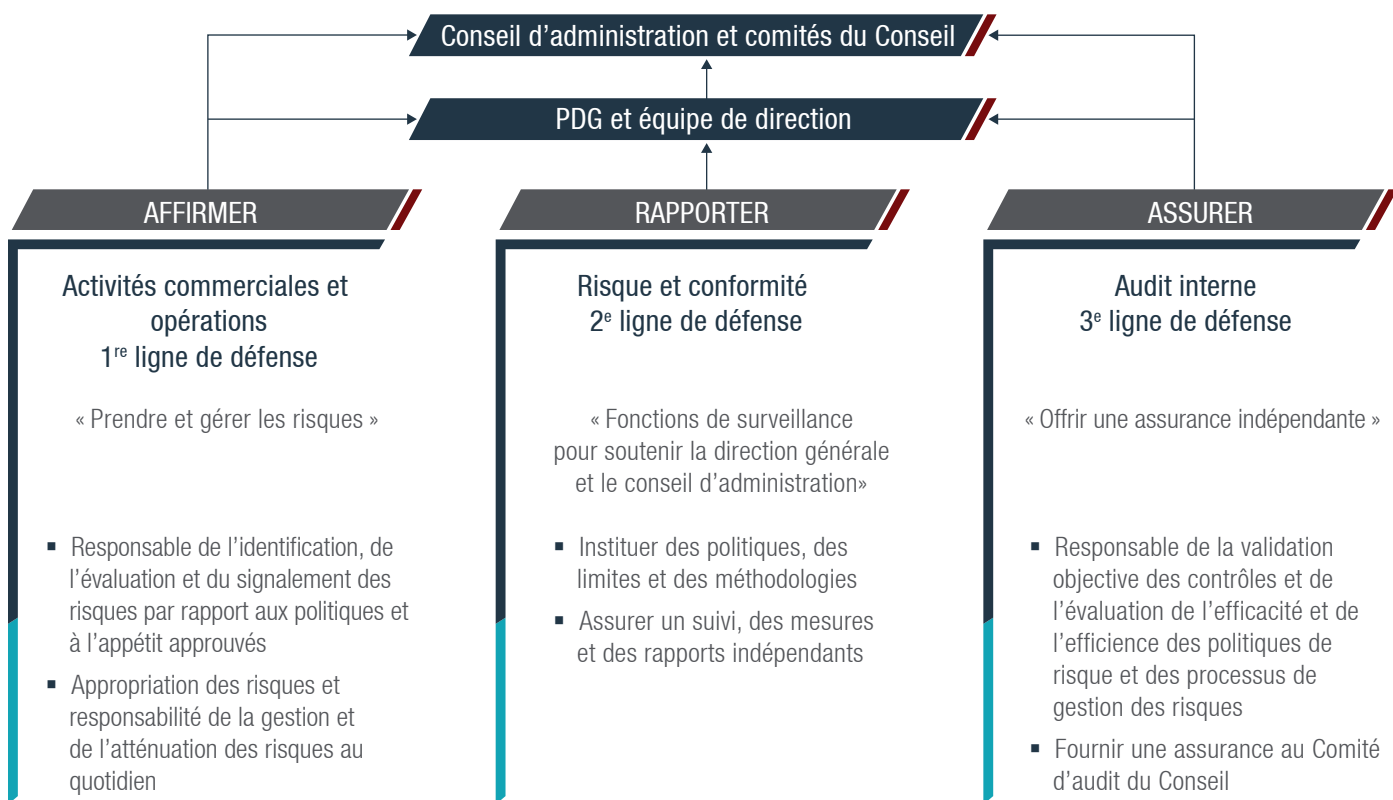
## GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE

IO dispose d'un cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) qui oriente nos activités de gestion des risques. Ce cadre établit une structure de gouvernance qui favorise la sensibilisation aux risques et l'intégration de la gestion des risques dans les processus décisionnels stratégiques et opérationnels d'IO. Il permet de cerner les risques et les possibilités, et facilite la compréhension, l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques à tous les niveaux de l'organisme.

IO continue de perfectionner son cadre de GRE en fonction des principales pratiques et en conformité avec la nouvelle directive gouvernementale en la matière. Le registre des risques a été mis à jour au

cours de l'exercice en mettant l'accent sur les risques émergents et l'amélioration des rapports sur la gestion des risques. Dans le cadre du plan de maturité de la GRE, IO prépare des énoncés officiels concernant l'appétit pour le risque et les niveaux de tolérance au risque, afin d'éclairer les processus de prise de décision et de planification stratégiques, en plus de renforcer la sensibilisation au risque dans toute l'organisation.

IO utilise un modèle fondé sur « trois lignes de défense » pour clarifier et délimiter les rôles et les responsabilités dans les activités de gestion des risques, comme indiqué ci-dessous :



### ▲ POLITIQUE DE GRE

La politique de GRE énonce un cadre de gestion des risques qui comprend une approche globale pour cerner, évaluer et gérer les risques organisationnels. Elle décrit les principaux éléments du cadre de GRE, y compris la structure de gouvernance, les exigences relatives à la production de rapports et à la surveillance, et les fonctions et responsabilités des principaux intervenants.

Les risques se rangent dans les catégories suivantes :

- ▶ Les **risques stratégiques** se rapportent généralement au mandat d'IO et au contexte commercial.

- ▶ Les **risques d'atteinte à la réputation** sont des risques pouvant influencer sur la marque, l'image ou la réputation d'IO à la suite des agissements de celle-ci. Il peut s'agir de risques indirects associés au comportement d'un ou de plusieurs employés, ou de risques tangentiels provenant d'autres parties, par exemple des partenaires ou des fournisseurs.
- ▶ Les **risques opérationnels** sont liés aux personnes, aux procédés, à la technologie, à la sécurité, à la conformité et à l'exécution du mandat. Ils peuvent avoir un impact sur la capacité d'IO à atteindre ses objectifs généraux.

## GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE

- ▶ Les **risques financiers** comprennent les risques qui peuvent peser sur la situation de trésorerie d'IO, ainsi que sur les résultats et les rapports financiers.

IO applique un cadre de contrôle interne solide et intégré et un ensemble de politiques afin d'atténuer les risques. Les contrôles sont assurés par une équipe de gestion active qui veille à ce que les procédés soient efficaces et efficaces. Les mesures d'atténuation sont évaluées dans le cadre d'un processus cyclique afin de déterminer si les niveaux de risque résiduel sont tolérables, si de nouveaux plans d'atténuation ou de traitement sont requis et si les

plans actuels sont efficaces. Les plans d'atténuation d'IO font régulièrement l'objet d'examen et d'audits indépendants menés par les équipes de gestion des risques et d'audit interne d'IO et par d'autres parties, comme la Division de la vérification interne de l'Ontario et le Bureau du vérificateur général de l'Ontario.

### ▲ RISQUES PRINCIPAUX

Selon le cadre de gestion des risques d'IO, les principaux risques d'entreprise font l'objet d'un suivi permanent et de rapports communiqués régulièrement au conseil d'administration et au ministère de l'Infrastructure.

Risque	Mesures d'atténuation
<b>Risques stratégiques</b>	
<p><b>Élargissement rapide du mandat</b></p> <p>Élargissement possible du mandat et de la portée des opérations d'IO entraînant une expansion rapide du portefeuille, des ressources et des opérations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ IO dispose d'un cadre rigoureux pour le recrutement du personnel et le développement des ressources afin de répondre à toute modification du mandat ou de la portée du travail.</li> <li>▶ IO est régie et soutenue par des lettres de directives provenant du ministère de l'Infrastructure et du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.</li> <li>▶ IO a des relations solides avec le gouvernement, ce qui lui permet d'entrevoir les modifications de mandat possibles.</li> <li>▶ IO utilise un processus de prévisions continues sur six trimestres afin d'avoir un aperçu des volumes de projets et des ressources nécessaires.</li> </ul>
<p><b>Baisse de la participation du marché et diminution de la capacité</b></p> <p>La participation du marché a été touchée par la concentration de l'industrie de la construction, la complexité croissante des projets et l'évolution de la tolérance au transfert de risque. Outre la capacité réduite des participants du marché, il existe un risque d'accroissement des prix offerts, des coûts des services et des retards par rapport au calendrier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Communication régulière d'information concernant la liste de projets et réalisation d'études de marché avec les fournisseurs et les associations relativement à des projets à venir.</li> <li>▶ Exécuter des examens continus du transfert des risques dans les contrats d'IO pour optimiser la répartition efficace des risques.</li> <li>▶ Continuer d'évaluer les méthodes d'approvisionnement et de passation de marchés afin d'optimiser la compétitivité, grâce à un examen juridictionnel mené par une tierce partie.</li> </ul>
<p><b>Harmonisation des objectifs, des rôles et des responsabilités</b></p> <p>Le manque d'harmonisation des objectifs, des rôles et des responsabilités liés à la gouvernance et à la gestion des projets entre IO et ses principaux partenaires peut mettre en péril le rendement des projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ IO dispose de documents et de procédés de gouvernance rigoureux pour assurer la clarté des mandats avec ses partenaires.</li> <li>▶ Continuer d'améliorer la prise de décisions relative au modèle de réalisation par l'intermédiaire d'un processus itératif d'interaction avec les décideurs gouvernementaux, et obtenir des clarifications lorsque les objectifs potentiels semblent incompatibles.</li> </ul>
<p><b>Changements liés à la transformation des activités commerciales</b></p> <p>S'ils sont trop nombreux, les changements transformationnels simultanés peuvent nuire aux résultats, à la culture et au personnel d'IO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ IO planifie minutieusement la mise en œuvre de tous ses projets et en fait le suivi afin de contrôler en permanence les progrès et les risques.</li> </ul>

## GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE

Risque	Mesures d'atténuation
<b>Risques d'atteinte à la réputation</b>	
<p><b>Demandes d'indemnisation et contentieux</b></p> <p>Toute augmentation de la fréquence et de l'ampleur des demandes d'indemnisation à l'endroit d'IO et de ses projets peut accroître la pression sur les ressources d'IO et du gouvernement, en plus de nuire à la réputation de l'organisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'équipe juridique d'IO a intégré un service spécialisé dans les demandes d'indemnisation pour gérer celles-ci de manière centralisée, former le personnel sur les processus de gestion de ces demandes et normaliser les processus.</li> </ul>
<p><b>Rendement</b></p> <p>L'impossibilité de gérer correctement le rendement en raison de retards, de dépassements de coûts, de défaillances dans la prestation de services ou de problèmes liés aux prêts signifie que l'on ne peut pas répondre aux attentes du gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ IO surveille les étapes clés des transactions en communiquant avec les partenaires gouvernementaux grâce aux réunions régulières des comités de gestion et de direction qui sont chargés de superviser les transactions, du stade de l'approvisionnement à celui de la mise en œuvre.</li> <li>▶ Suivi continu des tendances d'indexation des coûts sur le marché et intervention précoce dans la planification budgétaire pour tenir compte des tendances dans les budgets relatifs aux projets.</li> <li>▶ Continuer d'améliorer les méthodes de sélection du modèle de réalisation et le processus d'approbation des projets pour exiger :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ certaines normes de qualité concernant la vérification préalable de l'estimation des coûts par une tierce partie pour la portée de chaque projet;</li> <li>▶ l'élaboration d'un budget proportionnel au risque réel conservé, sur la base d'une analyse quantitative rigoureuse du risque.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Risques opérationnels</b>	
<p><b>Gestion de la perturbation des activités</b></p> <p>L'ampleur des changements survenant dans l'environnement extérieur ou la dépendance à l'égard de certains partenaires (p. ex., crises de santé publique et ralentissement économique) peuvent influencer sur les activités d'IO et compromettre sa capacité à exécuter ses projets et à fournir ses services aux clients en raison d'une préparation inefficace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ IO a mis en place un plan de continuité des activités (PCA) et des protocoles d'intervention d'urgence qui sont révisés ou actualisés périodiquement pour qu'ils soient adaptés à tout événement éventuel.</li> <li>▶ IO veille aussi à ce que ses prestataires de services disposent d'un PCA pour assurer la gestion des biens publics.</li> </ul>
<b>Risques financiers</b>	
<p><b>Effets des taux d'intérêt et gestion du portefeuille de prêts</b></p> <p>La baisse des taux d'intérêt peut annuler les avantages des contrats d'échange de taux d'intérêt associés aux prêts non couverts et aux titres de créance émis antérieurement, lesquels visent à réduire l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et à la volatilité du marché.</p> <p>La diminution des revenus des clients emprunteurs en raison de la pandémie peut nuire au rendement du portefeuille de prêts d'IO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ IO évalue régulièrement le risque lié au taux d'intérêt et surveille de près les résultats liés aux changements de taux d'intérêt par rapport aux limites prescrites.</li> <li>▶ Une surveillance continue, l'examen régulier des prêts individuels et des communications fréquentes avec les emprunteurs permettent de faire en sorte que le programme de prêts d'IO soutienne la croissance des infrastructures dans toute la province.</li> </ul>

# Résultats financiers

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

RAPPORT DE GESTION

PAGE 21

ÉTATS FINANCIERS

PAGE 30

# RAPPORT DE GESTION

## ▲ APERÇU

Infrastructure Ontario est une société d'État qui relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre »). La société est classée en tant qu'organisme régi par un conseil d'administration. Infrastructure Ontario est régie par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente avec le ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario gère cinq secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La Division de la réalisation des projets est responsable de la gestion de projets d'infrastructure publique complexes de grande envergure réalisés selon le modèle de partenariats public-privé (« P3 »), lesquels permettent d'optimiser la capacité de financement et l'expertise et se traduisent par la construction d'une infrastructure publique de qualité dans le respect des délais et des budgets impartis.

La Division de la gestion immobilière fournit une gamme complète de services de gestion immobilière dont l'État est propriétaire ou locataire, y compris des options immobilières de bout en bout conçues pour répondre aux besoins en locaux des ministères clients et assurer des activités sûres et sécuritaires en offrant des solutions dans les domaines de la gestion des actifs, de la planification du capital et de la gestion de projets. Elle fournit aussi des services de planification stratégique des actifs au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) pour optimiser la valeur des biens de l'État par l'intermédiaire de la planification du portefeuille et de la rationalisation.

La Division des prêts est responsable de l'administration du Programme de prêts d'infrastructure d'Infrastructure Ontario, qui permet aux municipalités ontariennes et aux organismes du secteur public et sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques.

Le programme d'aménagements communautaires axés sur le transport en commun (AACT) offre un développement immobilier à usages multiples et à forte densité qui est relié aux stations de transport en commun ou qui est proche ou à courte distance de marche de celles-ci, et qui favorisera l'établissement de nouvelles communautés axées sur le transport en commun. Le programme d'AACT est responsable du réaménagement des stations de transport en commun et des terrains de construction pour l'ensemble des quatre projets de métro prioritaires, dans le but de créer de la valeur pour la province, valeur qui peut être réaffectée pour compenser les coûts d'infrastructure du transport en commun ou pour financer d'autres priorités de l'État.

La Division des projets commerciaux met à profit les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour générer des produits, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. Elle fournit aux partenaires du secteur public et gouvernemental des conseils et du soutien en matière de négociation, relativement aux transactions commerciales, notamment dans le cas d'importants aménagements fonciers.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont appuyés par le personnel professionnel de divers services (services financiers, ressources humaines, services juridiques, approvisionnement, communication, services financiers pour les transactions, trésorerie, technologies de l'information et gestion des risques).

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021 et les notes annexes.

Infrastructure Ontario a comptabilisé un excédent de 24,0 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 9,4 M\$ par rapport aux prévisions et qui s'explique par la comptabilisation de produits qui avaient été différés, en partie contrebalancée par une réduction des soldes des créances liées aux projets ainsi que par une diminution des frais généraux et frais d'administration. Les ajustements relatifs aux produits et aux soldes des créances liées aux projets se rapportent aux projets annulés et achevés.

## ▲ RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rapport de gestion analyse les produits et les charges pour les cinq divisions (voir la note 19 des états financiers), comparativement aux prévisions, conformément à la façon dont le rendement est évalué.

# RAPPORT DE GESTION

## ▲ RÉALISATION DES PROJETS

La Division de la réalisation des projets fournit des services professionnels pour les projets en P3 et pour d'autres projets de grande infrastructure, aux termes de contrats à prix fixe ou de contrats établis selon le principe de recouvrement des coûts. Pour les contrats à prix fixe, avant la clôture financière, les produits sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la clôture financière, les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. À l'achèvement du projet, toute marge résiduelle sur les contrats à prix fixe est comptabilisée. Pour les contrats établis selon le principe du recouvrement des coûts, les produits tirés de la réalisation des projets et des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée.

### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport aux prévisions

La Division de la réalisation des projets a présenté un excédent de 8,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 8,6 M\$ par rapport aux prévisions, qui s'explique par la comptabilisation de produits de 10,9 M\$ qui avaient été reportés, en partie contrebalancée par une réduction de 3,2 M\$ des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.

#### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de réalisation des projets se sont élevés à 61,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 8,4 M\$ par rapport aux prévisions, qui s'explique par la comptabilisation de produits de 10,9 M\$, qui avaient été préalablement reportés et qui sont liés à des projets à prix fixe annulés et achevés, lesquels ont été en partie contrebalancés par un recouvrement des coûts de 2,0 M\$ moins élevé, attribuable à une diminution des frais généraux et frais d'administration, ainsi qu'il est expliqué ci-dessous.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets ont totalisé 72,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 17,2 M\$ par rapport aux prévisions. La baisse des produits reflète une diminution des coûts de transaction recouverts, comme il est indiqué ci-dessous, sans aucune incidence nette sur l'excédent.

#### *Charges*

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 39,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,2 M\$ de moins que prévu, en raison essentiellement d'une diminution du nombre moyen d'employés.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 13,8 M\$ de dollars pour l'exercice, conformément aux prévisions, mais ils incluaient un écart favorable de 2,0 M\$ lié aux frais généraux, y compris les frais de consultation et les coûts liés aux technologies de l'information, contrebalancé par une réduction de 1,9 M\$ des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont chiffrés à 72,9 M\$ pour l'exercice, soit 17,2 M\$ de moins par rapport aux prévisions, baisse qui s'explique par une diminution de l'utilisation des fonds de prévoyance. Les coûts de transaction liés aux projets sont des coûts relatifs aux conseillers externes, qui sont engagés pour soutenir le consortium à la construction dans la passation de marché visant des projets en P3. Les autres coûts recouvrables sont constitués par les coûts relatifs aux conseillers externes, qui sont engagés pour soutenir un projet et l'aménagement d'un actif; ces coûts peuvent varier selon la nature et l'étape d'achèvement du projet. Ni les coûts de transaction ni les autres coûts recouvrables ne sont payés à la société de projet (Project Co.). Les prévisions sont établies à partir d'une évaluation prudente des frais de conseil prévus pour les projets qui en sont aux premières étapes du développement et elles incluent des fonds de prévoyance pour répondre aux exigences de consultation imprévues.

### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2020

La Division de la réalisation des projets a enregistré un excédent de 8,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 7,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la comptabilisation de produits qui avaient été préalablement reportés, hausse en partie contrebalancée par la réduction des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.

## RAPPORT DE GESTION

### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de réalisation des projets se sont élevés à 61,9 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 17,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique essentiellement par la croissance du programme, y compris celle des portefeuilles de métro et de transport en commun, ainsi que par la comptabilisation des produits qui avaient été préalablement reportés.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont chiffrés à 72,9 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 23,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits reflète le recouvrement d'un montant plus élevé au titre des coûts de transaction liés aux projets, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

### *Charges*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 39,1 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 8,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable aux augmentations de l'effectif afin de soutenir la croissance du programme.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 13,8 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 2,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des coûts engagés pour la création de la fonction de gestion des contrôles du programme au sein du bureau de gestion des projets, ainsi que d'une réduction des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont chiffrés à 72,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 23,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la croissance des portefeuilles de transport en commun et de métro.

## ▲ GESTION IMMOBILIÈRE

Les produits de la Division de la gestion immobilière sont composés des frais de gestion, des produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets ainsi que d'autres produits. Infrastructure Ontario obtient des frais de gestion pour recouvrer les coûts qu'elle engage pour la prestation de services de gestion d'actifs, pour la surveillance de la gestion des installations et pour d'autres services en lien avec l'immobilier, comme l'analyse des possibilités immobilières, des services de planification pour la gestion d'actifs locatifs, et la gestion du programme pour les biens-fonds réservés au transport de l'électricité, pour les clients du portefeuille immobilier général et les clients des biens immobiliers de l'organisme. Infrastructure Ontario recouvre les coûts externes engagés pour fournir les autres services immobiliers aux clients des biens immobiliers de l'organisme, par l'intermédiaire des produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets.

### **Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport aux prévisions**

La Division de la gestion immobilière a présenté un excédent de néant pour l'exercice, dépassant de 0,4 M\$ les prévisions, excédent qui s'explique par une diminution des charges, laquelle a été contrebalancée en partie par une baisse des frais de gestion du portefeuille immobilier général et par une baisse des produits tirés des biens immobiliers de l'organisme.

### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de gestion se sont élevés à 54,2 M\$ pour l'exercice, soit 2,4 M\$ de moins que les prévisions, ce qui s'explique par une diminution des frais de gestion liés au portefeuille immobilier général attribuable à une réduction des coûts, ainsi que par une diminution des produits tirés des programmes de biens immobiliers de l'organisme, y compris les activités liées aux P3, diminution surtout attribuable à l'incidence des contrats à prix fixe et des services de planification pour la gestion d'actifs locatifs, qui s'explique par les retards dans les projets.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont chiffrés à 37,9 M\$ pour l'exercice, ce qui dépasse de 30,9 M\$ les prévisions. Ces produits sont liés aux honoraires pour les services fournis par des conseillers externes dans le cadre des projets. L'augmentation des produits reflète la hausse du montant des charges recouvrées, comme il est indiqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

## RAPPORT DE GESTION

- ▶ Les autres produits se sont établis à 0,3 M\$ pour l'exercice, en baisse de 0,2 M\$ par rapport aux prévisions, et ils comprennent les remises de commissions sur les baux en provenance de CB Richard Ellis (« CBRE ») reflétant 50 % de la commission de courtage nette obtenue à l'exécution des contrats de location avec des tiers selon l'instruction d'Infrastructure Ontario afin d'accommoder les locataires du gouvernement. La baisse des commissions par rapport aux prévisions est attribuable à l'annulation ou au report de plusieurs transactions.

### *Charges*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 37,9 M\$ pour l'exercice, ce qui est conforme aux prévisions.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 7,3 M\$ de dollars pour l'exercice, soit 3,0 M\$ de moins que prévu, en raison d'une diminution des charges du siège social, y compris les coûts liés aux TI, à la consultation et à l'administration des bureaux.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 37,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 30,9 M\$ par rapport aux prévisions, en raison de la croissance des programmes, y compris un montant de 17,9 M\$ lié aux conseillers externes nécessaires pour les nouveaux projets commencés au cours de l'exercice considéré et visant à augmenter la capacité de deux hôpitaux afin de répondre aux besoins de la Province dans le cadre de la gestion de la pandémie.
- ▶ Des frais de sous-traitance sont versés à CBRE pour les services de gestion opérationnelle des installations qu'il fournit au portefeuille immobilier général. Les frais de sous-traitance ont totalisé 9,4 M\$ pour l'exercice, ce qui est conforme aux prévisions.

### **Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2020**

La Division de la gestion immobilière a présenté un excédent de néant pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 0,6 M\$ comparativement à l'exercice précédent.

### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de gestion ont totalisé 54,2 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 1,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent, laquelle est attribuable à une diminution des frais de gestion des installations pour le portefeuille immobilier général, qui s'explique par une réduction des coûts.
- ▶ Les autres produits de l'exercice ont totalisé 0,3 M\$, ce qui représente une baisse de 0,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent, laquelle est attribuable à une diminution des remises de commissions sur les baux.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets ont totalisé 37,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une augmentation de 31,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits reflète le recouvrement d'un montant plus élevé de charges, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

### *Charges*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 37,9 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 0,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par l'augmentation des effectifs afin de soutenir la croissance des programmes immobiliers de l'organisme.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 7,3 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 2,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'écart favorable s'explique principalement par une diminution des frais de consultation et des charges du siège social, y compris les coûts liés aux TI et à l'administration des bureaux.
- ▶ Les frais de sous-traitance versés à CBRE se sont établis à 9,4 M\$ pour l'exercice, soit une baisse de 0,8 M\$ comparativement à l'exercice précédent, attribuable à une diminution de l'intensité des travaux de planification de l'occupation.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets ont totalisé 37,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 31,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des programmes, notamment un montant de 17,9 M\$ lié aux conseillers externes nécessaires pour les nouveaux projets commencés au cours de l'exercice considéré et visant à augmenter la capacité de deux hôpitaux afin de répondre aux besoins de la Province dans le cadre de la gestion de la pandémie.



## RAPPORT DE GESTION

### ▲ PRÊTS

#### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport aux prévisions

La Division des prêts a comptabilisé un excédent de 16,4 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 1,8 M\$ par rapport aux prévisions.

La marge d'intérêts nette pour l'exercice s'est établie à 22,2 M\$, ce qui représente une hausse de 1,2 M\$ par rapport aux prévisions. Cette augmentation est attribuable surtout au refinancement de la dette à des taux d'intérêt moindres et à une diminution des coûts liés au programme de report de prêts.

(en millions de dollars)	Réel	Prévisions	Écart
Produit d'intérêts	225,4 \$	227,8 \$	(2,4) \$
Charge d'intérêts	(203,2)	(206,8)	3,6
Marge d'intérêts nette	22,2 \$	21,0 \$	1,2 \$

Les autres produits de l'exercice se sont établis à 0,7 M\$, soit une hausse de 0,1 M\$ par rapport aux prévisions, attribuable essentiellement au recouvrement partiel de la perte sur un prêt sorti du bilan en 2016 2017.

#### Charges

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 4,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 0,1 M\$ par rapport aux prévisions, en raison de la légère augmentation des effectifs.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 1,7 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 0,6 M\$ par rapport aux prévisions, attribuable à une diminution des charges du siège social, y compris les frais de TI et les frais de consultation.

#### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2020

La Division des prêts a inscrit un excédent de 16,4 M\$ pour l'exercice, en hausse de 6,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence d'une provision pour moins-value générale de 8,1 M\$ inscrite au cours de l'exercice précédent. Aucune provision pour moins-value de prêts n'a été nécessaire pour l'exercice considéré. La marge d'intérêts nette s'est chiffrée à 22,2 M\$, soit une diminution de 0,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent du fait essentiellement du remboursement d'emprunts à taux d'intérêt plus élevés et d'une diminution des soldes de trésorerie moyens par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	31 mars 2021	31 mars 2020	Écart
Produit d'intérêts	225,4 \$	241,0 \$	(15,6) \$
Charge d'intérêts	(203,2)	(218,1)	14,9
Marge d'intérêts nette	22,2 \$	22,9 \$	(0,7) \$

Les autres produits de l'exercice se sont établis à 0,7 M\$, soit une diminution de 1,5 M\$ comparativement à l'exercice précédent, au cours duquel Infrastructure Ontario a reçu des frais de résiliation d'emprunt de 1,4 M\$ découlant de la restructuration de deux emprunts.

#### Charges

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 4,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une légère augmentation des effectifs.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont chiffrés à 1,7 M\$ pour l'exercice, soit 0,3 M\$ de moins que pour l'exercice précédent, en raison d'une diminution des charges du siège social.
- ▶ La provision pour moins-value de prêts a été de néant pour l'exercice considéré, contre 8,1 M\$ pour l'exercice précédent. La provision pour l'exercice précédent était fondée sur l'appréciation par la direction d'un risque de crédit accru découlant de l'incidence économique de la pandémie de COVID 19 sur la capacité de certains emprunteurs à générer des produits ou des dons. La direction n'a pas déterminé que le risque de crédit du portefeuille s'était accru pour l'exercice considéré.

# RAPPORT DE GESTION

## ▲ AMÉNAGEMENTS COMMUNAUTAIRES AXÉS SUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Le programme d'aménagements communautaires axés sur le transport en commun fournit des services professionnels sur la base du recouvrement des coûts. Les produits tirés des frais de réalisation des projets ainsi que des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée.

### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport aux prévisions

Le programme d'aménagements communautaires axés sur le transport en commun a présenté un excédent de 0,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,1 M\$ de plus que les prévisions, en raison de charges moindres.

#### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de réalisation des projets se sont chiffrés à 4,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,4 M\$ de moins que les prévisions. La baisse des produits reflète le recouvrement d'un montant de charges moindre, sans incidence nette sur l'excédent.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 1,1 M\$ pour l'exercice, soit 11,3 M\$ de moins que les prévisions. Ces produits sont liés aux honoraires de consultation de tiers. La baisse des produits reflète le recouvrement d'un montant de charges moins élevé, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

#### *Expenses*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 3,4 M\$ pour l'exercice, soit 0,3 M\$ de moins que prévu, en raison principalement d'une diminution du nombre moyen d'employés.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 0,7 M\$ pour l'exercice, soit 0,2 M\$ de moins que prévu, en raison d'une baisse des charges du siège social.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 1,1 M\$ pour l'exercice, soit 11,3 M\$ de moins que prévu, en raison des retards liés à l'obtention des approbations du Conseil du Trésor, à la finalisation des décisions techniques concernant les emplacements et les terrains occupés par les stations, ainsi que les retards dans les discussions avec les municipalités, dont certains ont été causés par la pandémie.

### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2020

Le programme d'aménagements communautaires axés sur le transport en commun a présenté un excédent de 0,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,2 M\$ de moins que pour le dernier exercice.

#### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de réalisation des projets se sont chiffrés à 4,1 M\$ pour l'exercice, soit 1,7 M\$ de plus que pour le dernier exercice en raison de la croissance des programmes.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 1,1 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 1,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La baisse des produits reflète le recouvrement d'un montant de charges moindre, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

#### *Charges*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 3,4 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 1,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des effectifs afin de soutenir la croissance des programmes.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 0,7 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable à une augmentation des charges du siège social, y compris les frais de consultation.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 1,1 M\$ pour l'exercice, soit 1,1 M\$ de moins que pour l'exercice précédent, en raison des retards dans les projets et des exigences propres aux projets.

# RAPPORT DE GESTION

## ▲ PROJETS COMMERCIAUX

La Division des projets commerciaux fournit des services professionnels selon le principe du recouvrement des coûts. Les produits tirés des frais de réalisation des projets ainsi que les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée.

### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport aux prévisions

La Division des projets commerciaux a fait état d'un déficit de 1,4 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 1,4 M\$ par rapport aux prévisions, laquelle est essentiellement attribuable à une réduction des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.

#### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de réalisation des projets se sont établis à 5,9 M\$ pour l'exercice, inférieurs de 0,1 M\$ par rapport aux prévisions.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets ont totalisé 4,9 M\$ pour l'exercice, inférieurs de 2,4 M\$ par rapport aux prévisions. Ces produits sont principalement liés aux honoraires de consultation de tiers. La baisse des produits reflète le recouvrement d'un montant de charges moins élevé, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur le déficit.

#### *Charges*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 4,8 M\$ pour l'exercice, ce qui est conforme aux prévisions.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 2,5 M\$ pour l'exercice, supérieurs de 1,3 M\$ par rapport aux prévisions, en raison d'une réduction des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.
- ▶ Les coûts de transaction et les coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 4,9 M\$ pour l'exercice, inférieurs de 2,4 M\$ par rapport aux prévisions, en raison d'une baisse des exigences pour les conseillers.

### Exercice clos le 31 mars 2021 par rapport au 31 mars 2020

La Division des projets commerciaux a enregistré un déficit de 1,4 M\$ pour l'exercice, en baisse de 1,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

#### *Produits*

- ▶ Les produits tirés des frais de réalisation des projets se sont chiffrés à 5,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 2,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent, laquelle s'explique par la croissance des programmes.
- ▶ Les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 4,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la croissance des programmes.

#### *Charges*

- ▶ Les salaires et avantages du personnel se sont établis à 4,8 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 2,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent, attribuable aux augmentations de l'effectif afin de soutenir la croissance des programmes.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 2,5 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 1,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'écart défavorable découle principalement de l'augmentation des frais généraux, y compris pour les services professionnels et de consultation, et d'une réduction des soldes des créances liées aux projets achevés et annulés.
- ▶ Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 4,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

# RAPPORT DE GESTION

## ▲ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### *Trésorerie*

Au 31 mars 2021, le solde de trésorerie s'établissait à 435,4 M\$, soit une baisse de 99,8 M\$ par rapport au solde de 535,2 M\$ inscrit au 31 mars 2020. Cette baisse découle principalement du remboursement net de 50,0 M\$ sur la dette, essentiellement pour l'ancien portefeuille, et d'une augmentation des créances.

### *Trésorerie soumise à des restrictions et passifs détenus en fiducie*

Au 31 mars 2021, la trésorerie soumise à des restrictions et les passifs détenus en fiducie s'élevaient à 98,3 M\$, soit une diminution de 66,7 M\$ par rapport au solde de 165,0 M\$ comptabilisé au 31 mars 2020. Cette baisse s'explique principalement par le prélèvement de 142,0 M\$ de fonds détenus en fiducie pour la Toronto Community Housing Corporation, contrebalancé par un acompte de 70,5 M\$ reçu du ministère du Procureur général pour le projet de palais de justice au nord de Toronto.

### *Créances d'exploitation*

Au 31 mars 2021, les créances d'exploitation se chiffraient à 98,8 M\$, en hausse de 45,3 M\$ par rapport au solde de 53,5 M\$ au 31 mars 2020. Les créances d'exploitation de plus de 90 jours se sont élevées à 39,1 M\$.

### *Prêts et dette - Programme de prêts*

Au 31 mars 2021, les prêts s'établissaient à 6 164,7 M\$, soit une augmentation de 112,1 M\$ par rapport à 6 052,6 M\$ au 31 mars 2020. Cette hausse est principalement attribuable aux nouveaux prêts émis de 516,4 M\$ et à l'amortissement des prêts à conditions de faveur de 4,0 M\$, facteurs atténués par des remboursements sur prêts de 408,3 M\$.

Au cours de l'exercice, Infrastructure Ontario a effectué les transactions suivantes afin de financer des emprunts ainsi que de rembourser et refinancer la dette existante :

- ▶ Remboursement de 375,0 M\$ à la Province par la Société ontarienne de travaux d'infrastructure;
- ▶ Emprunt de 314,0 M\$ sur la facilité de crédit non renouvelable à long terme de la Province pour financer des prêts adossés;
- ▶ Emprunt de 100,0 M\$ sur la facilité de crédit non renouvelable à long terme de la Province pour refinancer la dette venant à échéance;
- ▶ Emprunt de 19,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable à court terme de la Province pour financer des prêts à la construction et refinancer la dette arrivant à échéance.

### *Provision pour moins-value de prêts*

La provision pour moins-value de prêts comporte une provision pour moins-value générale et une provision pour moins-value spécifique.

La provision pour moins-value générale est une provision à l'égard de pertes dans le portefeuille de prêts existant qui sont considérées comme probables, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt en particulier. La provision pour moins-value générale totalisait 26,7 M\$ au 31 mars 2021, ce qui correspond au solde au 31 mars 2020.

La provision pour moins-value spécifique est une provision à l'égard des pertes identifiables probables sur des prêts existants. La provision pour moins-value spécifique totalisait 4,5 M\$ au 31 mars 2021, tout comme au 31 mars 2020.

### *Créances liées aux projets*

Au 31 mars 2021, les créances liées aux projets s'établissaient à 74,5 M\$, en hausse de 29,2 M\$ par rapport à 45,3 M\$ au 31 mars 2020. Le solde est composé de produits obtenus qui n'ont pas encore été facturés aux clients et il comprend les frais de réalisation des projets ainsi que les produits tirés des coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets.

## RAPPORT DE GESTION

### *Charges à payer*

Au 31 mars 2021, les charges à payer se chiffraient à 34,4 M\$, en hausse de 10,1 M\$ par rapport au solde de 24,3 M\$ au 31 mars 2020. Le solde inclut des charges d'exploitation de 15,4 M\$ (y compris les salaires/avantages, vacances accumulées et autres charges) et des frais de consultation de 19,0 M\$ liés à des projets.

### *Dérivés*

En sa qualité d'emprunteur et de prêteur, Infrastructure Ontario recourt à des dérivés pour atténuer son exposition au risque de taux d'intérêt associé à ses prêts et à ses obligations sur ses emprunts. La couverture d'Infrastructure Ontario passe par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels certains prêts à taux fixe et dettes à taux fixe sont convertis en instruments à taux variable. Tous les swaps de taux d'intérêt sont conclus avec la Province.

Au 31 mars 2021, les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et présentés au montant net à l'état de la situation financière, et ont ainsi donné lieu à des passifs dérivés nets de 26,9 M\$, et sont comptabilisés à titre de pertes latentes accumulées à l'état des gains et pertes de réévaluation. La perte latente a diminué de 50,5 M\$ par rapport au montant de 77,4 M\$ comptabilisé au 31 mars 2020, en raison surtout d'une réduction des soldes de notionnel et des variations du taux d'intérêt au cours de l'exercice.

### *Produits reportés*

Conformément aux ententes conclues avec certains clients, Infrastructure Ontario facture et recouvre les coûts liés aux projets en fonction de calendriers de paiements périodiques. Les montants sont présentés en tant que produits reportés jusqu'à ce que les travaux soient effectués et sont, par la suite, comptabilisés dans les produits selon la méthode de comptabilisation des produits d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2021, les produits reportés s'établissaient à 48,7 M\$, en baisse de 10,5 M\$ par rapport à un solde de 59,2 M\$ au 31 mars 2020 en raison essentiellement de la comptabilisation de produits préalablement différés sur les projets achevés et annulés.

### *Capital – Programme de prêts et réserve de liquidités*

Infrastructure Ontario possède une réserve de liquidités de 400,0 M\$, financée par son programme de prêts, composé d'un prêt subordonné sur 50 ans de 280,0 M\$ de la province d'Ontario (la « Province ») et d'un prêt subordonné de 20 ans de 120,0 M\$ de l'Agence ontarienne des eaux (voir la note 9 des états financiers). Ces fonds sont détenus en trésorerie (233,6 M\$) et en placements (166,4 M\$), offrent une protection du crédit aux détenteurs de titres d'emprunt de premier rang tels que les Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, ainsi que les garanties de soutien aux liquidités pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

# États financiers

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

## TABLE DES MATIÈRES

---

▶ Rapport de l'auditeur indépendant	31
▶ Responsabilité à l'égard de la communication de l'information financière	34
▶ État de la situation financière	35
▶ État des résultats et de l'excédent accumulé	36
▶ État des gains et pertes de réévaluation	37
▶ État de la variation des actifs financiers nets	38
▶ État des flux de trésorerie	39
▶ Notes annexes	40 - 58



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux administrateurs de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (l'« organisation ») au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de sa dette nette, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.





Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)  
Le 24 juin 2021

## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,



**Michael Lindsay**  
Président-directeur général



**Priyal Thakrar**  
Directeur financier et vice-président directeur,  
Prêts et technologies

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 mars (en milliers de dollars)

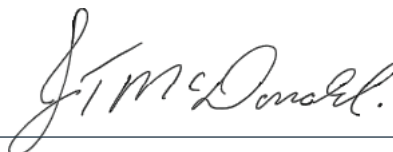
	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2020
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	435 388 \$	535 186 \$
Trésorerie soumise à des restrictions (notes 2 et 18)	98 297	164 971
Créances d'exploitation (note 3)	98 757	53 475
Intérêts à recevoir	43 968	44 687
Produits de placement à recevoir	1 473	1 902
Prêts (note 4)	6 164 741	6 052 603
Créances liées à des projets (note 6)	74 504	45 342
Placements (note 7)	168 481	169 117
	<b>7 085 609</b>	<b>7 067 283</b>
<b>Passifs</b>		
Dettes d'exploitation	15 011	6 798
Charges à payer	34 375	24 348
Passifs détenus en fiducie (notes 2 et 18)	98 297	164 971
Intérêts à payer	40 137	44 038
Dérivés (note 5)	26 860	77 390
Produits reportés	48 654	59 234
Dette – programme de prêts (note 9)	6 202 619	6 144 101
Immobilisations – programme de prêts (note 9)	399 681	399 681
	<b>6 865 634</b>	<b>6 920 561</b>
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>219 975</b>	<b>146 722</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	1 607	-
Immobilisations corporelles (note 10)	10 448	10 819
	<b>232 030</b>	<b>157 541</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>258 890</b>	<b>234 931</b>
<b>Pertes de réévaluation accumulées (note 5)</b>	<b>(26 860)</b>	<b>(77 390)</b>
	<b>232 030 \$</b>	<b>157 541 \$</b>
Éventualités (note 16)		
Engagements (note 17)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé



Président du conseil



Administrateur et président du comité d'audit

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2021 Prévisions	2021	2020
<b>Produits</b>			
Produit d'intérêts (note 11)	227 838 \$	225 392 \$	240 954 \$
Frais de réalisation des projets (note 13)	63 909	71 880	49 585
Frais de gestion – portefeuille immobilier général (note 13)	51 181	49 270	51 695
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise (note 13)	5 463	4 956	4 038
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets (note 13)	116 745	116 808	61 434
Autres produits	1 181	1 042	3 226
	<b>466 317</b>	<b>469 348</b>	<b>410 932</b>
<b>Charges</b>			
Salaires et avantages sociaux	90 428	90 103	76 858
Frais généraux et d'administration (note 12)	28 314	25 947	24 476
Charge d'intérêts (note 11)	206 856	203 176	218 079
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	116 745	116 808	61 434
Frais relatifs aux entrepreneurs	9 350	9 355	10 174
Provision pour moins-value de prêts	-	-	8 124
	<b>451 693</b>	<b>445 389</b>	<b>399 145</b>
<b>Excédent</b>	<b>14 624</b>	<b>23 959</b>	<b>11 787</b>
<b>Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>234 931</b>	<b>234 931</b>	<b>223 144</b>
<b>Excédent accumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>249 555 \$</b>	<b>258 890 \$</b>	<b>234 931 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2021		2020	
Pertes de réévaluation accumulées à l'ouverture de l'exercice	(77 390)	\$	(32 915)	\$
Gains réalisés reclassés à l'état des résultats	32 992		17 515	
Gains/(pertes) de réévaluation	17 538		(61 990)	
Gains/(pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net	50 530		(44 475)	
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	(26 860)	\$	(77 390)	\$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2021	2020
Excédent	23 959 \$	11 787 \$
Variation des charges payées d'avance	(1 607)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 886)	(7 629)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 257	1 759
Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net	50 530	(44 475)
<b>Variation nette des actifs financiers nets</b>	<b>73 253</b>	<b>(38 558)</b>
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	146 722	185 280
<b>Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice</b>	<b>219 975 \$</b>	<b>146 722 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent	23 959 \$	11 787 \$
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :		
Provision pour moins-value de prêts	-	8 124
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	(4 058)	(4 648)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 257	1 759
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	530	684
Amortissement des primes sur obligations	636	983
	23 324	18 689
Variation des éléments du fonds de roulement :		
(Diminution) augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions	66 674	(17 723)
Augmentation des créances d'exploitation	(45 282)	(14 679)
Diminution des intérêts à recevoir	719	1 088
Diminution des produits de placement à recevoir	429	354
Augmentation des créances liées à des projets	(29 162)	(15 014)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 607)	-
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation	8 213	(100)
Augmentation (diminution) des charges à payer	10 027	(1 302)
(Diminution) augmentation des passifs détenus en fiducie	(66 674)	17 723
Diminution des intérêts à payer	(3 901)	(5 736)
(Diminution) augmentation des produits reportés	(10 580)	7 466
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(47 820)	(9 234)
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 886)	(7 629)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations	(1 886)	(7 629)
<b>Activités d'investissement</b>		
Émission de prêts	(516 393)	(518 185)
Produit des remboursements sur prêts	408 313	404 761
Achats de placements	-	(17 010)
Produit de l'arrivée à échéance de placements	-	23 000
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(108 080)	(107 434)
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à court terme	19 000	80 000
Produit de l'émission de titres d'emprunt	549 514	396 226
Remboursements sur titres d'emprunt	(510 526)	(257 390)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	57 988	218 836
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(99 798)	94 539
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	535 186	440 647
Trésorerie à la clôture de l'exercice	435 388 \$	535 186 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Intérêts en trésorerie payés et reçus (note 11)

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### ▲ NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par le gouvernement de la province d'Ontario (la « province » ou le « gouvernement ») en tant qu'organisme régi par un conseil d'administration.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- ▶ fournir des conseils et des services liés aux biens du gouvernement, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement;
- ▶ fournir des services de gestion financière liés aux biens du gouvernement contrôlés par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (le « MSGSC ») ou par un organisme de la Couronne dont le MSGSC est responsable;
- ▶ fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public sélectionnés;
- ▶ fournir des conseils et des services sur des questions financières, stratégiques et autres questions visant le gouvernement;
- ▶ mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations;
- ▶ fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas des biens du gouvernement;
- ▶ fournir des conseils et des services aux entités non ontariennes lorsque le ministre donne une directive écrite à cet effet;
- ▶ fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et d'autres organismes publics admissibles.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les normes comptables pour le secteur public du Canada recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »).

#### Estimations de la direction

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de réalisation des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a incité les organisations et les gouvernements à l'échelle mondiale à imposer des mesures d'urgence pour freiner la transmission du virus. Ces mesures, notamment l'interdiction de voyager, les périodes de quarantaine, le télétravail et la distanciation sociale, ont causé des perturbations majeures pour les entreprises, ce qui a instantanément provoqué un ralentissement économique. En réponse à la pandémie, un programme de report du paiement des prêts a été lancé pour aider les emprunteurs confrontés à des difficultés financières. Le programme a aidé les emprunteurs des secteurs des municipalités, des soins de santé et du logement



## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

à relever des défis financiers spécifiques, tels que des problèmes de liquidités ou une baisse importante des revenus d'exploitation et a permis aux emprunteurs de prioriser et de budgétiser les besoins immédiats résultant de la crise de la COVID-19. Tous les montants reportés étaient remboursés au 31 mars 2021. La direction a néanmoins évalué l'incidence possible de la pandémie sur la juste valeur des dérivés ainsi que sur le risque de crédit de nos emprunteurs, qui est pris en compte dans l'élaboration des estimations de la provision pour moins value du portefeuille de prêts et a inclus des hypothèses sur l'incidence de la pandémie, dans les présents états financiers. La direction a évalué qu'il n'y a pas d'augmentation importante du risque de taux d'intérêt ou du risque de marché en raison de la pandémie.

### Instruments financiers

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des créances liées à des projets et des placements.

Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des passifs détenus en fiducie, des intérêts à payer, des dérivés, des produits reportés et de la dette liée au programme de prêts.

#### *Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure*

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés i) au coût ou au coût amorti ou ii) à la juste valeur. Tous les instruments financiers, hormis les dérivés, sont classés au coût ou au coût amorti. Les dérivés sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actifs ou passifs financiers nets, tel que nous le permet notre entente avec notre contrepartie, selon que le solde net soit à recevoir ou à payer. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Le coût amorti des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, a été établi selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts au taux d'emprunt d'Infrastructure Ontario au moment de l'émission. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en substance, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût amorti sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou déduits de la valeur comptable du passif financier.

#### *Évaluation ultérieure*

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

*i. Instruments financiers à la juste valeur*

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- ▶ Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- ▶ Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- ▶ Niveau 3 : Techniques d'évaluation s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### *ii. Instruments financiers au coût ou au coût amorti*

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût amorti.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût amorti est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

### *Dépréciation*

#### *i. Perte de valeur d'un placement*

Une perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » lorsque la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La perte de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

#### *ii. Dépréciation de prêts*

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée par un tiers au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins value spécifique correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

### **Fonds détenus en fiducie**

La société est tenue de maintenir des fonds en fiducie pour la perception des impôts fonciers et des fonds de réserve dans le cadre du certificat d'assurance de la SCHL. De plus, certains emprunteurs établissent des fonds en fiducie comme l'exige la convention de prêt. La société tient également un compte en fiducie de grand livre général de projets pour les fonds reçus de divers ministères aux fins des paiements aux consortiums de construction de projets et d'ordres de modification de contrat. Tous ces montants détenus en fiducie sont comptabilisés à titre de trésorerie soumise à restrictions dans l'état de la situation financière.

La société maintient également plusieurs comptes bancaires d'exploitation qu'elle administre pour le compte du MSGSG et qui sont liés aux activités du portefeuille immobilier général du MSGSG. La société est le gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier* et, par conséquent, ces fonds ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

### **Instruments financiers dérivés**

Infrastructure Ontario recourt à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la conclusion du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers dérivés sont constatés dans les actifs financiers; ils sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement en produit ou en charge d'intérêts, selon le cas, dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors de la cession ou du règlement.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

### Dépréciation d'immobilisations corporelles

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

### Constatation des produits

#### *Produit d'intérêts*

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Frais de réalisation des projets, frais de gestion et coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets*

Les frais de réalisation des projets et les frais de gestion représentent le recouvrement des salaires et avantages sociaux du personnel d'Infrastructure Ontario ainsi que des frais généraux et d'administration et des frais relatifs aux entrepreneurs liés à la prestation de services. Les coûts de transaction et les coûts recouvrables liés aux projets englobent le recouvrement des honoraires des conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats établis en fonction des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. En ce qui a trait aux contrats à prix fixe, avant la date de clôture financière, les produits sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la date de clôture financière, les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Une fois que le contrat est rempli, toute marge résiduelle sur le contrat à prix fixe est comptabilisée. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées. Des produits reportés sont constatés lorsque les montants facturés pour un projet dépassent les produits comptabilisés pour les contrats établis en fonction des coûts ou les contrats à prix fixe.

### Avantages sociaux

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains employés à temps plein et contribue également au Régime de retraite de la fonction publique, un régime interentreprises établi par la province de l'Ontario, pour les prestations de retraite de certains employés à temps plein. L'obligation de la société envers le Régime de retraite de la fonction publique est fondée sur des formules établies par la Commission du régime de retraite de l'Ontario.

## 2. TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

La trésorerie soumise à des restrictions comprend les fonds détenus en fiducie pour les clients prêteurs d'Infrastructure Ontario, soit 8,0 M\$ (145,4 M\$ en 2020), et pour les consortiums de construction de projets, soit 90,3 M\$ (19,6 M\$ en 2020). Ces montants sont décrits en détail à la note 18.

## 3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Créances clients, montant net	85 740 \$	51 999 \$
TVH à recevoir	13 017	1 476
	98 757 \$	53 475 \$

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 4. PRÊTS

(en milliers de dollars)

	2021		2020	
<b>Avances sur construction</b>		<b>Taux d'intérêt %</b>		<b>Taux d'intérêt %</b>
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	318 846	\$ 0,60-1,00	286 085	\$ 2,29-2,68
<b>Débitures à recevoir</b>				
Programme de prêts à conditions de faveur				
Durée restante avant l'échéance :				
De 1 à 5 ans	55 410	2,36-2,95	35 694	2,28-2,95
De 6 à 10 ans	89 122	2,38-2,87	137 696	2,36-2,87
De 11 à 15 ans	20 496	2,54-2,73	21 658	2,57-2,73
De 16 à 20 ans	16 487	2,52-2,80	17 935	2,52-2,80
Plus de 20 ans	10 135	2,63-3,05	10 412	2,63-3,05
	<b>191 650</b>		<b>223 395</b>	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Durée restante avant l'échéance :				
De 1 an à 5 ans	384 145	1,00-5,51	314 097	1,45-5,73
De 6 à 10 ans	810 919	1,12-5,89	812 398	1,95-5,89
De 11 à 15 ans	902 642	1,76-5,44	912 084	2,24-5,44
De 16 à 20 ans	1 308 609	1,94-5,91	1 090 545	2,30-5,91
Plus de 20 ans	2 295 751	1,97-5,60	2 465 878	2,52-5,60
	<b>5 702 066</b>		<b>5 595 002</b>	
<b>Total</b>	<b>6 212 562</b>		<b>6 104 482</b>	
<b>Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur</b>				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(20 706)		(25 354)	
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	4 058		4 648	
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	<b>(16 648)</b>		<b>(20 706)</b>	
Provision pour moins-value de prêts	(31 173)		(31 173)	
<b>Prêts</b>	<b>6 164 741</b>	<b>\$</b>	<b>6 052 603</b>	<b>\$</b>

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction est fondé sur le taux des bons du Trésor à trois mois de l'Ontario, majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie du risque de la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débitures (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débitures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 5 à 40 ans à compter de leur création.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à court terme au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur de la

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et, dans certains cas, une assurance sur le prêt.

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. Au 31 mars 2021, Infrastructure Ontario avait une provision pour moins-value de prêts de 31,2 M\$ (31,2 M\$ en 2020).

### 5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario exerce ses activités en respectant des limites strictes de sorte que son exposition au risque de taux d'intérêt soit gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours pour gérer ce risque, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation et n'a conclu aucun nouveau contrat dérivé relativement aux prêts adossés depuis la mise en œuvre du programme de financement de prêts auprès de la province en avril 2015 (note 9).

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur un ou plusieurs notionnels en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de faire concorder plus étroitement ses prêts et ses obligations sur ses emprunts et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui réduisent son exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres d'emprunt à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2021, en fonction des notionnels des contrats. Les notionnels des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les notionnels ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière. Ils représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatifs du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

	Échéance					Valeur nominale totale
	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	
(en milliers de dollars)						
Actif lié aux swaps	290 643 \$	924 688	708 964	458 576	452 388	2 835 259 \$
Passif lié aux swaps	73 882 \$	670 600	-	-	852 857	1 597 339 \$

Les dérivés comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2021 ont donné lieu à des passifs dérivés nets de 26,9 M\$ et à des pertes latentes accumulées de 26,9 M\$ inscrits à l'état des gains et pertes de réévaluation (passifs dérivés nets de 77,4 M\$ inscrits à l'état de la situation financière et pertes latentes accumulées de 77,4 M\$ inscrites à l'état des gains et pertes de réévaluation en 2020). La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs définie à la note 1.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix actuels du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. La détermination de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs courants sur la vie des instruments.

Au 31 mars 2021, tous les swaps de taux d'intérêt étaient conclus avec la province.

### 6. CRÉANCES LIÉES À DES PROJETS

Les créances liées à des projets sont des montants qui ont été constatés à titre de produits ou de recouvrements de charges, selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées, mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées à des projets ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées à des projets sont dues par des ministères, des sociétés et d'autres organismes du secteur public provincial.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations présentées au coût amorti. Au 31 mars 2021, les taux d'intérêt sur ces placements variaient entre 2,30 % et 3,50 % (entre 2,30 % et 3,50 % en 2020) et les échéances s'échelonnaient de septembre 2023 à septembre 2024.

### 8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OFFICE ONTARIEN DE FINANCEMENT (L'« OOF »)

Infrastructure Ontario dispose d'une facilité de crédit renouvelable subordonnée d'au plus 100,0 M\$ et d'une durée de 5 ans consentie par l'OOF, organisme du gouvernement provincial, destinée au fonds de roulement du programme partenariats publics-privés (« P3 »). Les avances doivent être remboursées dans les 3 mois suivant la date d'emprunt, à moins qu'une prolongation ne soit demandée. La facilité de crédit renouvelable vient à échéance le 27 mars 2023. Aux 31 mars 2021 et 2020, le solde complet de la facilité était inutilisé.

### 9. DETTE ET IMMOBILISATIONS – PROGRAMME DE PRÊTS

Les facilités sont toutes réservées exclusivement au programme de prêts.

(en milliers de dollars)	2021		2020	
<b>a) Dette – programme de prêts</b>	<b>Taux d'intérêt %</b>		<b>Taux d'intérêt %</b>	
<b>Dettes de premier rang</b>				
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	300 000	\$ 4,70	300 000	\$ 4,70
<b>Dettes subordonnées</b>				
Facilité de crédit renouvelable à court terme	314 000	0,17-0,25	295 000	1,81-1,90
Obligations de la SOTI et de la société	1 440 000	2,92-4,96	1 815 000	2,92-4,96
Facilité de crédit non renouvelable à long terme				
Taux fixe	3 092 315	0,90-3,58	2 778 327	1,24-3,58
Billets à taux variable	1 060 000	0,57-0,89	960 000	1,41-1,69
	<b>6 206 315</b>		<b>6 148 327</b>	
Frais d'émission de titres d'emprunt	(3 696)		(4 226)	
	<b>6 202 619</b>	<b>\$</b>	<b>6 144 101</b>	<b>\$</b>
<b>b) Immobilisations-programme de prêts</b>				
Emprunt à la province d'Ontario	279 681	\$ 0,11	279 681	\$ 0,70
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	120 000	0,38	120 000	1,70
	<b>399 681</b>	<b>\$</b>	<b>399 681</b>	<b>\$</b>

Les fonds affectés aux immobilisations et la dette subordonnée sont de rang inférieur à la dette de premier rang, mais de rang égal entre eux.

Le tableau suivant indique le capital de la dette et les versements d'intérêts prévus pour les cinq prochains exercices et par la suite :

(en milliers de dollars)	Montant
<b>Exercice</b>	
2021-2022	722 425 \$
2022-2023	988 163
2023-2024	881 236
2024-2025	423 595
2025-2026	733 862
Par la suite	4 808 398
	<b>8 557 679 \$</b>

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M\$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par an et viennent à échéance le 1er juin 2037.

### Facilité de crédit renouvelable à court terme

En mai 2014, Infrastructure Ontario a commencé à émettre des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. La facilité de crédit renouvelable conclue avec la province est autorisée à émettre un maximum de 600 M\$ pour des durées allant de trois mois à un an, la date d'échéance étant mai 2024. Au 31 mars 2021, les échéances allaient d'avril 2021 à juin 2021 et les intérêts sur les billets variaient de 0,17 % à 0,25 % (de 1,81 % à 1,90 % en 2020).

### Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

Infrastructure Ontario a obtenu de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agissait d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario de rang inférieur à toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario. Les obligations sont arrivées à échéance en juillet 2019.

### Obligations de la SOTI et de la société

Infrastructure Ontario a émis des obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») à la province afin de financer son programme de prêts. Les obligations sont des obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont rang après toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2021, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux variant de 2,92 % à 4,96 % (de 2,92 % à 4,96 % en 2020) par an, et les échéances allaient de juin 2021 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance.

### Facilité de crédit non renouvelable à long terme

En avril 2015, Infrastructure Ontario a commencé à financer, directement auprès du gouvernement provincial, un programme de prêts adossés à long terme, par l'intermédiaire d'une facilité de crédit non renouvelable. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. Cette structure de financement apparie les actifs et les passifs et élimine la nécessité d'utiliser des dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt. En novembre 2018, Infrastructure Ontario a obtenu l'autorisation d'emprunter un montant supplémentaire de 4,0 G\$ auprès de la province afin de financer le programme de prêts durant la période allant de novembre 2018 à mai 2022. Au 31 mars 2021, un montant de 2,9 G\$ était disponible sur la facilité.

Au 31 mars 2021, les intérêts à taux fixe sur les prêts adossés variaient entre 0,90 % et 3,58 % (entre 1,24 % et 3,58 % en 2020) et les dates d'échéance allaient de mai 2021 à décembre 2050. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 13 à 45 points de base et leurs dates d'échéance vont de juin 2022 à juin 2025. Les intérêts sont révisés et payés trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

### Emprunt à la province d'Ontario

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 280 M\$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2021, les intérêts sur le billet ont été révisés à 0,11 % (0,70 % en 2020).

### Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M\$ garanti par un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux CDOR à un mois, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2021, le taux d'intérêt sur le billet était de 0,38 % (1,70 % en 2020).

Ensemble, l'emprunt à la province et l'emprunt à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario une réserve de liquidités lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations de premier rang telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, et ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

### 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2021				
	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2020	20 190 \$	6 734 \$	2 630 \$	17 624 \$	47 178 \$
Ajouts	862	1 033	-	(9)	1 886
Solde au 31 mars 2021	21 052	7 767	2 630	17 615	49 064
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2020	19 148	4 573	2 122	10 516	36 359
Ajouts	770	620	65	802	2 257
Solde au 31 mars 2021	19 918	5 193	2 187	11 318	38 616
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2021</b>	<b>1 134 \$</b>	<b>2 574 \$</b>	<b>443 \$</b>	<b>6 297 \$</b>	<b>10 448 \$</b>

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2020				
	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2019	19 561 \$	4 700 \$	2 630 \$	12 658 \$	39 549 \$
Ajouts	629	2 034	-	4 966	7 629
Solde au 31 mars 2020	20 190	6 734	2 630	17 624	47 178
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2019	18 348	4 260	2 057	9 935	34 600
Ajouts	800	313	65	581	1 759
Solde au 31 mars 2020	19 148	4 573	2 122	10 516	36 359
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2020</b>	<b>1 042 \$</b>	<b>2 161 \$</b>	<b>508 \$</b>	<b>7 108 \$</b>	<b>10 819 \$</b>



## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Produit d'intérêts	225 392 \$	240 954 \$
Charge d'intérêts	(203 176)	(218 079)
<b>Marge d'intérêts nette</b>	<b>22 216 \$</b>	<b>22 875 \$</b>

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci après :

#### Financement de programmes

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	(14 100) \$	(14 177) \$
Facilité de crédit renouvelable à court terme	(1 417)	(5 570)
Emprunts à la SOGFII	-	(140)
Obligations de la SOTI et de la société	(57 417)	(70 867)
Facilité de crédit non renouvelable à long terme	(94 669)	(100 924)
	(167 603)	(191 678)
Coûts des swaps de taux d'intérêt	(32 992)	(17 515)
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	(530)	(684)
Amortissement des primes sur obligations	(636)	(983)
	(201 761)	(210 860)

#### Fonds affectés aux immobilisations

Emprunt à la province d'Ontario	(810)	(4 907)
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	(605)	(2 312)
	(1 415)	(7 219)

#### Charge d'intérêts totale

(203 176) \$ (218 079) \$

Un rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et payés et de la marge d'intérêts nette est présenté ci après :

Intérêts en trésorerie reçus	222 475 \$	237 604 \$
Intérêts en trésorerie payés	(205 912)	(222 147)
	16 563	15 457
Intérêts hors trésorerie		
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur (note 4)	4 058	4 648
Autres intérêts hors trésorerie	1 595	2 770
Marge d'intérêts nette	22 216 \$	22 875 \$

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer, ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et des primes sur obligations.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 12. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)	2021 Prévisions		2021		2020	
Services professionnels et de consultation	8 701	\$	7 544	\$	6 584	\$
Technologies de l'information	10 088		7 235		8 402	
Locaux	5 367		4 948		5 984	
Bureau et administration	1 556		3 886		1 646	
Communications	103		77		101	
Dotation à l'amortissement	2 499		2 257		1 759	
	28 314	\$	25 947	\$	24 476	\$

### 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisqu'une part importante de ses produits lui est versée par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé, le ministère du Procureur général, le MSGSC, le ministère du Solliciteur général, le ministère des Transports et le ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

1. Frais de réalisation des projets et coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets  
Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont fournis à différents organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario. Les coûts de transaction et les coûts recouvrables liés aux projets comprennent les services de conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.
2. Frais de gestion  
Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont fournis au portefeuille immobilier général du MSGSC et au portefeuille immobilier d'entreprises.

Infrastructure Ontario a des placements portant intérêt (note 7) et des montants empruntés de la province et à l'AOE (note 9) et obtenu une ligne de crédit auprès de l'OOF (note 8).

### 14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains de ses salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 4,6 M\$ (4,0 M\$ en 2020).

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (0,3 M\$ en 2020), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le MSGSC et n'est pas inscrit dans les états financiers.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration passe en revue les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une contrepartie à satisfaire à ses obligations financières contractuelles envers Infrastructure Ontario. La société est exposée au risque de crédit au titre de la trésorerie, des placements et des créances, et surtout des prêts. La société gère le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

##### *Risque de crédit – prêts*

La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe au comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit pour chaque secteur les principes d'évaluation du risque de crédit selon un ensemble de facteurs de risque établis. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction, d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles; et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 6 164,7 M\$ au 31 mars 2021.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie 1 reçoivent des produits fiscaux ou des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 2 sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont le droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 3 sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2021 :

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	En cours	Provision pour moins-value de prêts <sup>2)</sup>	2021	2020
<b>Catégorie 1</b>				
Municipalités	3 904 728	\$		
Ville de Toronto (à titre de garant)	1 040 381			
Universités	125 000			
Régies locales des services publics	158			
Logement social (garanties par les municipalités)	141 697			
Logement abordable (garanties par les municipalités)	1 130			
Centres communautaires de santé et de services sociaux (garanties par les municipalités)	6 125			
Activités sportives et récréatives (garanties par les municipalités)	65 823			
	<b>5 285 042</b>	<b>(706)</b>	<b>5 284 336</b>	<b>5 163 927</b>
<b>Catégorie 2</b>				
Sociétés de distribution locales	182 532			
Soins de longue durée	133 116			
Logement abordable (SCHL) <sup>1)</sup>	126 241			
Logement abordable (hors SCHL) <sup>1)</sup>	147 189			
Logement social	89 349			
Centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones	1 304			
Centres communautaires de santé et de services sociaux	18 004			
	<b>697 735</b>	<b>(4 711)</b>	<b>693 024</b>	<b>692 087</b>
<b>Catégorie 3</b>				
Centrales électriques	87 276			
Systèmes énergétiques communautaires	22 493			
Corporations municipales (autres)	28 227			
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, etc.)	80 698			
Activités sportives et récréatives	11 091			
	<b>229 785</b>	<b>(25 756)</b>	<b>204 029</b>	<b>217 295</b>
<b>Coûts reportés des prêts à conditions de faveur</b>				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(20 706)			
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	4 058			
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	<b>(16 648)</b>	<b>-</b>	<b>(16 648)</b>	<b>(20 706)</b>
<b>Prêts</b>	<b>6 195 914</b>	<b>\$ (31 173)</b>	<b>6 164 741</b>	<b>\$ 6 052 603</b>

<sup>(1)</sup> SCHL désigne la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

<sup>(2)</sup> Composée d'une provision de 26,7 \$ pour moins-value générale et d'une provision de 4,5 M\$ pour moins value spécifique.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### Garanties – prêts

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario diminue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes, des accords et des nantissements.

### Dépréciation – prêts

La provision pour moins-value de prêts est établie en réduction du portefeuille de prêts après que la direction a examiné les conditions économiques, celles du secteur et celles du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. De plus, une provision pour moins-value spécifique visant la partie du prêt que la société ne s'attend pas à recouvrer est établie en cas de détérioration connue de la solvabilité de l'emprunteur.

### Risque de crédit – Trésorerie, créances et placements

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les créances et les placements, sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2021 :

(en milliers de dollars)	2021	En souffrance depuis plus de 90 jours
Trésorerie	435 388 \$	- \$
Trésorerie soumise à des restrictions	98 297	-
Créances d'exploitation	98 757	39 065
Intérêts à recevoir	43 968	-
Produits de placement à recevoir	1 473	-
Créances liées à des projets	74 504	-
Placements	168 481	-
	920 868 \$	39 065 \$

### Risque de marché

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows for a financial instrument will fluctuate due to changes in market prices. Infrastructure Ontario only invests in authorized liquid assets prescribed by the approved Treasury policies and guidelines, which can be easily liquidated.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. La société était exposée au risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'était pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Cet écart de réévaluation a été éliminé pour tous les prêts émis après le 1er avril 2015 du fait de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF.

La direction gère également le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et grâce à l'alignement des structures de risque et des échéances des actifs et des passifs.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### *Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt*

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, une variation de +/- 100 points de base des taux d'intérêt aurait eu une incidence de 2,9 M\$ (6,5 M\$) sur l'excédent (le déficit), et de 45,1 M\$ (43,6 M\$) sur les gains (pertes) de réévaluation accumulés.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ce risque est géré par l'intermédiaire des fonds affectés aux immobilisations, qui sont financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont en partie investis dans des instruments liquides à long terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, par le ministre de l'Infrastructure et par le ministre des Finances. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de trésorerie. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2021 :

(en milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation	15 011 \$	- \$	- \$	15 011 \$
Charges à payer	34 375	-	-	34 375
Passifs détenus en fiducie	98 297	-	-	98 297
Intérêts à payer	40 137	-	-	40 137
Passifs dérivés	(405)	(22 414)	49 679	26 860
Dette et immobilisations – capital et intérêts	722 425	3 026 856	4 808 398	8 557 679
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>909 840 \$</b>	<b>3 004 442 \$</b>	<b>4 858 077 \$</b>	<b>8 772 359 \$</b>

### 16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de la société.

### 17. ENGAGEMENTS

Les paiements de loyer minimaux en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices et par la suite sont présentés ci-après :

(en milliers de dollars)	Montant
Exercice	
2021-2022	4 219 \$
2022-2023	3 900
2023-2024	3 975
2024-2025	4 175
2025-2026	4 276
Par la suite	9 941
	<b>30 486 \$</b>

Au 31 mars 2021, Infrastructure Ontario avait des engagements de prêts non utilisés de 401,3 M\$.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

La SCHL oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. De plus, les ententes de prêt obligent certains emprunteurs à établir des fonds de réserve dans le compte de fiducie. Au 31 mars 2021, les fonds sous administration s'élevaient à 8,0 M\$ (145,4 M\$ en 2020).

Infrastructure Ontario a un processus pour verser les fonds reçus de divers ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires, ainsi que de paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements touchant l'étendue du contrat qui ont été approuvés par les parties au contrat après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont effectués directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2021, Infrastructure Ontario détenait un montant de 90,3 M\$ (19,6 M\$ en 2020) dans son compte en fiducie de grand livre général de projets.

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement qu'elle administre au nom du MSGSC. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du MSGSC pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*. Au 31 mars 2021, les fonds détenus en fiducie pour le compte du MSGSC s'élevaient à 126,0 M\$ (191,1 M\$ en 2020), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

### 19. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de manière à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par le ministre et des objectifs fixés par le conseil. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre les unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires.

Infrastructure Ontario a réorganisé l'information sectorielle au cours de l'exercice pour refléter les changements apportés à la façon dont l'entreprise est gérée. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2021					
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	CATC <sup>(1)</sup>	Projets commerciaux	Total
<b>Produits</b>						
Produit d'intérêts	- \$	- \$	225 392 \$	- \$	- \$	225 392 \$
Frais de réalisation des projets	61 896	-	-	4 124	5 860	71 880
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	49 270	-	-	-	49 270
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	4 956	-	-	-	4 956
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	72 937	37 919	-	1 085	4 867	116 808
Autres produits	-	300	742	-	-	1 042
	134 833	92 445	226 134	5 209	10 727	469 348
<b>Charges</b>						
Salaires et avantages sociaux	39 130	37 893	4 875	3 363	4 842	90 103
Frais généraux et d'administration	13 822	7 278	1 698	698	2 451	25 947
Charge d'intérêts	-	-	203 176	-	-	203 176
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	72 937	37 919	-	1 085	4 867	116 808
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	9 355	-	-	-	9 355
	125 889	92 445	209 749	5 146	12 160	445 389
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>8 944 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>16 385 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>(1 433) \$</b>	<b>23 959 \$</b>

<sup>(1)</sup> CATC renvoie à « communautés axées sur le transport en commun ».



## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2021 – Prévion					Total
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	CATC	Projets commerciaux	
<b>Produits</b>						
Produit d'intérêts	- \$	- \$	227 838 \$	- \$	- \$	227 838 \$
Frais de réalisation des projets	53 447	-	-	4 486	5 976	63 909
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	51 181	-	-	-	51 181
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	5 463	-	-	-	5 463
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	90 095	7 000	-	12 400	7 250	116 745
Autres produits	-	546	635	-	-	1 181
	143 542	64 190	228 473	16 886	13 226	466 317
<b>Charges</b>						
Salaires et avantages sociaux	39 301	37 933	4 740	3 620	4 834	90 428
Frais généraux et d'administration	13 766	10 280	2 260	866	1 142	28 314
Charge d'intérêts	-	-	206 856	-	-	206 856
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	90 095	7 000	-	12 400	7 250	116 745
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	9 350	-	-	-	9 350
	143 162	64 563	213 856	16 886	13 226	451 693
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>380 \$</b>	<b>(373) \$</b>	<b>14 617 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 624 \$</b>

## NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2021

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2021 contre prévisions					Total
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	CATC	Projets commerciaux	
<b>Produits</b>						
Produit d'intérêts	- \$	- \$	240 954 \$	- \$	- \$	240 954 \$
Frais de réalisation des projets	43 965	-	-	2 457	3 163	49 585
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	51 695	-	-	-	51 695
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	4 038	-	-	-	4 038
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	49 716	6 422	-	2 191	3 105	61 434
Autres produits	-	999	2 227	-	-	3 226
	93 681	63 154	243 181	4 648	6 268	410 932
<b>Charges</b>						
Salaires et avantages sociaux	30 776	37 113	4 571	1 803	2 595	76 858
Frais généraux et d'administration	11 450	10 033	2 019	371	603	24 476
Charge d'intérêts	-	-	218 079	-	-	218 079
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	49 716	6 422	-	2 191	3 105	61 434
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	10 174	-	-	-	10 174
Provision pour moins-value de prêts	-	-	8 124	-	-	8 124
	91 942	63 742	232 793	4 365	6 303	399 145
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>1 739 \$</b>	<b>(588) \$</b>	<b>10 388 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>(35) \$</b>	<b>11 787 \$</b>

## ANNEXE

### ▲ MANDAT LÉGISLATIF

Infrastructure Ontario est un organisme de la Couronne de la province de l'Ontario, et est classé comme un organisme régi par un conseil d'administration. Son pouvoir découle de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (LSOII). Aux termes de cette loi, IO a la mission et les pouvoirs législatifs suivants :

- ▶ offrir des conseils et des services au sujet de questions de nature financière, stratégique ou autre qui touchent le gouvernement;
- ▶ mettre en œuvre des transactions liées au gouvernement ou faciliter leur mise en œuvre;
- ▶ fournir des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, liés à des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas des biens du gouvernement,
- ▶ donner des conseils et des services associés aux biens du gouvernement, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et d'aménagement;
- ▶ assurer la gestion financière des biens du gouvernement détenus par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) ou par un organisme d'État dont le ministre des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs est responsable;
- ▶ fournir des conseils et des services liés aux biens immobiliers aux organismes du secteur public prescrits;
- ▶ assurer la prestation de conseils et de services aux entités non ontariennes en ce qui concerne l'élaboration de programmes de prêts pour les infrastructures publiques, les biens immobiliers, les questions financières stratégiques ou autres et la mise en œuvre de transactions;
- ▶ accorder un financement pour des projets d'infrastructure aux municipalités et à d'autres organismes publics admissibles.

### ▲ ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS

IO et ses employés ont à cœur de contribuer à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. IO Gives Back est un comité formé par des employés et visant à fournir au personnel des possibilités de rendre service à la collectivité, de faire de l'activité physique et de participer à des activités sociales.

En 2020-2021, IO souhaitait trouver des façons originales de soutenir les collectivités dans des circonstances sans précédent et alors que la population avait plus que jamais besoin d'aide. Grâce à l'appui et à la participation exceptionnelle des employés de toutes nos équipes et régions, IO a pu réunir 67 000 \$ pour United Way Greater Toronto au cours de plusieurs initiatives virtuelles, telles que le défi GetUp Challenge, l'échange de chocolat pour la reconnaissance des employés, le concours des costumes d'Halloween et le concours de sculpture de citrouille, et les dons par retenue sur la paie. Les employés ont aussi dirigé d'autres campagnes de financement pour appuyer la banque d'alimentation Daily Bread Food Bank, le centre Fred Victor et Holiday Helpers.

### ▲ PRIX 2020-2021

#### **Maison de soins palliatifs Casey House**

Prix nationaux de design urbain – Prix d'excellence

#### **Centre de maintenance ferroviaire de l'Est**

Institut canadien de design-construction (ICDC) – Prix d'excellence de l'ICDC

#### **TLR d'Eglinton Crosstown**

Prix d'Ontario Concrete – Méthodes de construction spécialisées

#### **Complexe des sciences judiciaires et du coroner**

Building Owners and Managers Association Canada – Prix de la Terre – Universel

#### **Nouveau Palais de justice de Toronto**

American Institute of Architects, Academy of Architecture for Justice, prix Justice Facilities Review

**Infrastructure Ontario**

1, rue Dundas Ouest, Bureau 2000,  
Toronto (Ontario) M5G 1Z3  
[www.infrastructureontario.ca](http://www.infrastructureontario.ca)

